

► **ARCELOR MITTAL**
SIDÉRURGIE ET RESTRUCTURATION

► **No Tav :**
LA LUTTE ARRIVE À LYON

► **MALI : UNE GUERRE ANNONCÉE**



**EN FRANCE
ET EN EUROPE
AUSTÉRITÉ ET MISÈRE**

**AU MALI
GUERRE IMPÉRIALISTE
ET MISÈRE**

**PARTOUT IL FAUT COMBATTRE
LE CAPITALISME**

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édition en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 1213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

SOMMAIRE



EDITO ► **PAGE 3**

RÉSISTANCE AUX GRANDS TRAVAUX INUTILES

PAGE 4 ► La résistance anti THT en Cotentin

PAGE 5 ► Aéroport, l'épreuve de force?

PAGE 6, 7, 8 ► Lutte No TAV à LYON

PAGE 9, 10, 11 ► Vinci, le business du développement capitaliste

SOCIAL

PAGE 12, 13, 14, 15 ► Seafrance, réappropriation ou dépossession

PAGE 16, 17, 18 ► Sidérurgie et restructuration

PAGE 19 ► Qui sommes nous?

PAGE 20, 21 ► Accords de Wagram

BIG BROTHER ► **PAGE 22, 23**

EXTRÊME GAUCHE

PAGE 24, 25 ► Les temps sont durs

UNION EUROPÉENNE

PAGE 26, 27 ► Une nécessité capitaliste

IMPÉRIALISME

PAGE 28 ► Georges Ibrahim Abdallah

PAGE 29 ► Livres

PAGE 30, 31, 32 ► Mali, une guerre annoncée

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- ☐ 10 numéros + hors séries 30 euros
- ☐ Sans les hors séries 25 euros
- ☐ Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- ☐ En soutien + de 30 euros
- ☐ À l'essai (3 numéros) 5 euros
- ☐ Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Caen

La commission journal de février aura lieu à Strasbourg

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE

Clé des champs BP 20912
44009 Nantesoclantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égégore BP 1213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, Montpellier, Orléans, ...
passer par
oclibertaire@hotmail.com

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 1213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
février 2013
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

“Quand l’alternance ne change pas la réalité”

Une personne sur sept, si l’on se réfère à la dernière étude de l’INSEE, est touchée par la pauvreté. Elle ne pourra que s’étendre tant que la crise économique perdurera, que le tandem Hollande-Ayrault persistera dans sa politique d’austérité budgétaire et salariale. Gestionnaires du Capital, ils n’ont pas d’autre choix. Bien sûr certains nous diront qu’ils ont pris la mesure du problème.

Mise en place d’un plan de lutte contre la pauvreté, le RSA a été revalorisé : moins de 10 euros par mois. Le SMIC a été augmenté : les 3 ou 4 millions de personnes concernées toucheront chacune 3 ou 4 euros de plus chaque mois !

«Les caisses de l’Etat sont vides» s’écriait F. Fillon alors Premier ministre. Face à cette réalité, nos socialo-écologues nouvellement élus doivent faire des choix douloureux. Ce qu’ils se sont empressés de faire suite au rapport Gallois, prônant un «choc de compétitivité». Nos duettistes ont alors octroyé 20 milliards d’euros au patronat, en baisse de charges sociales sur trois ans. Cadeau que nous financerons en partie dès 2014 par l’augmentation de la TVA, soit près de 10 milliards qui sortiront encore de nos poches. Comme disait F. Hollande sur TF1 News : «L’alternance change le pouvoir mais ne change pas la réalité...»

C’est ce que découvrent les travailleurs de Florange, de Renault, de PSA et les milliers d’autres à qui l’on annonce des suppressions de postes, tant dans le privé que dans le public. Pour asseoir toutes ces mesures utiles au capital, le gouvernement peut compter sur la servilité des bureaucraties syndicales qui n’hésitent pas à signer des accords avec le MEDEF. Il en est ainsi de l’accord interprofessionnel sur la sécurisation de l’emploi paraphé voici peu, par la CFDT et la CGC puis par la CFTC, qui détricote un peu plus le code du travail et livre davantage les salariés aux patrons. Il est vrai que si l’on juge le reclassement de F. Chérèque, après son départ de la CFDT vers l’IGAS et à Terra-Nova (1), ce n’est pas un os que ses maîtres ont donné au chien servile mais un rôti bien dodu pour son avenir. C’est encore lui qui supervisera l’ensemble du plan gouvernemental anti-pauvreté. Mais ne nous illusionnons pas sur la radicalité des non signataires CGT/FO!

L’alternance n’a pas changé la réalité ! C’est ce que constatent et subissent aussi les Roms expulsés de leurs campements et jetés à la vindicte populaire. Les immigrés et travailleurs sans papiers sont traqués et pourchassés comme au temps de Sarkozy. Et n’ayons aucun doute: le chef d’orchestre E. Walls, ministre de l’intérieur, est bien SOCIALISTE. De ces mois de pouvoir socialo-écologues nous n’avons pas perçu grands chan-

gements. Ou alors, un zeste de semblant de démocratie et un rien de concertation médiatique pour gagner du temps, comme le constatent les résistants au projet de Notre Dame Des Landes et les occupants de la ZAD toujours en butte aux forces de répression.

Le Capital impose ses exigences aux gestionnaires, il faut bien nourrir ses profits insatiables. Toujours plus de sueur pour les travailleurs, toujours plus de misère et de sang pour les peuples. C’est cette «réalité» qui commande l’intervention de la France au Mali. Les exactions et trafics en tous genres des chefs de bandes réactionnaires, qui sévissent dans toute la région transsaharienne, étaient connus de tous. Les dirigeants des pays riverains y trouvaient chacun leur profit, intérêt personnel ou étatique. Tous s’en accommodaient. Mais, que ces petits caïds locaux se permettent de sortir de leur territoire, pour aller «braquer Bamako» laissé en gérance à un gouvernement fantoche, c’en était trop. Car dans le coffre fort de Bamako, se trouvent les gisements d’or, d’uranium, de pétrole, de gaz ... du «Parrain» français qui veille à ses intérêts économiques. Or comme pour tout cartel qui doit se faire respecter, notre mafia française étatiste et impérialiste, se devait de réagir et stopper ces caïds qui osaient la défier.

Renforcées en armes et soldatesques par la déstabilisation de la région (printemps arabes et surtout Libye), ces grenouilles nauséabondes du désert nourries financièrement, certes de kidnappings d’occidentaux ou autres trafics mais surtout par le Qatar ou l’Arabie Saoudite, se sont prises pour un bœuf. Qui de toute évidence se fera exploser. Cette intervention impérialiste débarrassera, sans doute, les Maliens de ces caïds fanatisés (dont certains sauront se revendre). L’objectif est bien de sécuriser la région. Non pour apporter la sécurité aux populations locales, mais pour que les sociétés du cartel franco-européen puissent se goinfrer et y exploiter les richesses du sous sol, en dépeçant le pays sans être trop dérangées par des rivaux : américains mais surtout Chinois, Indiens ou autres. Et, s’il en est qui saluent «les libérateurs», ne doutons pas que les peuples maliens s’interrogent avec inquiétude sur le sort que leur réserveront ces cartels maffieux re-débarqués en fanfare.

EN FRANCE ET EN EUROPE, AUSTERITE ET MISERE.

AU MALI, GUERRE IMPERIALISTE ET MISERE.

PARTOUT C’EST LE CAPITALISME QU’IL FAUT COMBATTRE.

Caen le 22 01 2013.

(1) - IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales.
- Terra Nova : cercle de réflexion ou laboratoire d’idées progressistes socialisant.

LA LUTTE ANTI-THT DANS LA MANCHE CONTINUE !

Depuis le procès des trois porte-paroles médiatiques du camp de Valognes, le 9 octobre 2012 (qui ont, rappelons-le, été relaxés, le dossier des flics et du Procureur étant totalement vide), deux assemblées générales anti-THT se sont tenues dans la Manche.

L'une le 1er décembre à Coutances, et l'autre le 20 janvier à Avranches. Celle de décembre était prévu pour le 17 novembre, mais ce jour correspondait à la manifestation de réoccupation à Notre-Dame-des-Landes, et nous le savons et l'affirmons, ces deux luttes sont intrinsèquement liées (lutte contre les grands projets inutiles, contre l'aménagement forcé des territoires, contre l'expropriation forcée de terres et d'habitations, contre le capitalisme).

Les personnes impliquées dans l'AG anti-THT sont donc venues grossir les rangs de la manif contre le projet d'aéroport, et l'AG anti-THT a été reportée.

DU CHEFRESNES À MONTABOT

Lors de ces deux assemblées générales, plusieurs points ont été débattus. D'abord, la question de la mise en place d'un lieu où pourrait concrètement s'organiser la lutte anti-THT et antinucléaire, qui pourrait servir d'accueil, d'espaces d'échanges et de réunion, «de convergences des initiatives d'ici (EPR, THT, etc.) et d'ailleurs (Poubelle radioactive de Bure, etc.) contre le nucléaire et aussi contre d'autres projets assez proches dans l'idéologie d'aménagement de nos espaces et de nos vies, tel celui de l'aéroport de Notre-Dame des Landes.» «Il s'agit aussi d'un point d'ancrage de la lutte où se déroule un chantier permanent d'échanges de savoirs et de

pratiques autonomisantes (autonomie énergétique, écoconstruction, rénovation du bâti ancien...)» (Cf. texte de présentation du lieu sur <http://antitht.noblogs.org/586>).

Ce lieu, mis à disposition collective par le biais d'une association au lieu dit la Bos-sardière sur la commune de Montabot (50), placé à 900 mètres de la THT, est en cours d'aménagement mais est d'ores et déjà ouvert. Il y est prévu un temps fort de présentation, de réflexion et de débat autour de la pérennisation de la lutte le week-end de trois jours du 18/19/20 mai. Dans la même logique, un info-tour va être organisé sur une dizaine de jours dans plusieurs villes de France (Lille -où une ligne THT doit apparaître- et Bure notamment), afin de diffuser textes et films liés à la lutte anti-THT.

L'autre gros point de ces deux assemblées générales a été la pérennisation des liens avec la ZAD. L'idée qui a rapidement émergé a été celle d'une prise en charge d'événement par l'AG anti-THT directement sur la ZAD, les occupant-e-s étant demandeur/euse/s de ce genre d'initiative. Il a ainsi été décidé d'organiser le week-end du 9/10 mars, sur la ZAD, probablement à la Chataigne, discussions, projections et débat sur la lutte anti-THT, sur la remise en cause de la centralisation énergétique et les pratiques autonomisantes. Sachant qu'une THT passe non

loin de la ZAD, des idées pourraient émerger...

Plusieurs autres points ont été abordés. La destruction d'un des lieux symboliques de la lutte, le bois du Chefresne, attaqué par surprise (l'ancien maire, propriétaire du bois, ayant été mis devant le fait accompli) par RTE et une entreprise de bûcheronnage à la mi-janvier. L'appel de l'AG anti-THT de septembre tient toujours : «Face à la concentration des forces répressives, décentralisons nos actions pour frapper là où ils ne nous attendent pas. Attaquons partout où RTE, Vinci, Areva et consorts étendent leur mainmise par un quadrillage et une militarisation de nos espaces de vie. Nous vivons tous.e.s sous des THT, près de LGV, d'équipements Vinci, d'autoroutes, d'aéroports, de centres de stockage de déchets nucléaires, de centrales à gaz ou nucléaire.» (extrait du dernier tract de l'AG anti-THT).

L'ANTI-REPRESSION

Une fois n'est pas coutume dans le cadre de cette lutte, trois nouvelles convocations viennent d'arriver dans les boîtes aux lettres d'activistes, pour début février. Cette tactique d'intimidation est sans doute celle qui a été le plus utilisée par les flics depuis le début, sans généralement que ces dernières n'aboutissent à quoique ce soit (pas de procès ni de condamnation).

Le procès en appel des militant-e-s du GANVA, prévu lundi 4 mars à 14h à Caen, a également été discuté (voir encadré ci-contre). Un concert anti-répression aura lieu la veille à Caen, et un rassemblement de soutien le jour même, devant le tribunal, à partir de 12h.

Le Réseau «Sortir du nucléaire» a lancé une invitation bien étrange à l'AG anti-THT : celle de participer à la chaîne humaine qu'ils/elles organisent (notamment) à Paris le 9 mars, en référence à la catas-

TRAIN NUCLÉAIRE ("CASTOR") 2010

PROCÈS EN APPEL DES 7 DU GANVA

Le lundi 4 mars 2013 à 14h aura lieu à Caen le procès en appel des "7 du Ganva" pour le blocage d'un train "Castor" de déchets nucléaires. Le 5 novembre 2010, une quinzaine de personnes, vite rejointe par une centaine de manifestants, avait bloqué physiquement ce train hautement radioactif à l'entrée de Caen pendant 3h30. Plusieurs personnes avaient été grièvement blessées par les forces de l'ordre qui semblaient vouloir dégager au plus vite cette contestation nuisant à l'image de l'industrie nucléaire.

Un procès pesant et uniquement à charge avait eu lieu un mois plus tard, aboutissant à de lourdes peines pour 7 des "bloqueurs" : prison avec sursis et plus de 30000€ d'amendes et de dommages et intérêts pour la SNCF et Areva.

C'est une remise à zéro des compteurs qui sera l'enjeu de ce procès en appel le 4 mars 2013.

En effet le blocage du 5 novembre 2010 n'était pas qu'une contestation des transports de matières hautement radioactives qui circulent tous les jours en France, c'était une action forte visant à démontrer une fois de plus que le nucléaire est incompatible avec la vie.

Au-delà des arguments juridiques et scientifiques, c'est avec une conviction profonde que nous avons tenté de contrecarrer le plan de communication mensonger d'Areva et de l'État. Cette idée d'un nucléaire sûr et propre s'effondrait 4 mois plus tard avec la catastrophe criminelle de Fukushima. Areva nous reprochait une "campagne anxiogène" contre son train-poubelle. C'est un événement autrement plus anxiogène qui a eu lieu le 11 mars 2011 au Japon. Nous avions la légitimité d'agir avant la catastrophe, celle-ci nous a malheureusement donné raison. Le premier verdict montre combien il est difficile d'avoir confiance dans la justice, mais nous allons continuer à nous défendre lors de ce procès en appel au tribunal, de manière offensive, car nous avons l'intime conviction que l'action directe doit continuer à être utilisée contre le nucléaire.

Nous appelons à un rassemblement de soutien devant la cour d'Appel (place Gambetta) dès 12h le lundi 4 mars 2013. Solidarité avec la ZAD, avec Bure, avec les anti-THT, les No-TAV, les anti-OGM...

Solidarité avec les militants qui agissent pour ne pas subir. Solidarité avec les victimes de la répression ! Nucléaire plus jamais !
ganva@riseup.net - <https://ganva.noblogs.org>

trophe de Fukushima du 11 mars 2011. Ce texte insiste sur le fait que le Réseau aurait «apporté récemment son soutien au camp de Valognes, ainsi qu'au week-end d'action de Montabot, comme il avait par le passé soutenu le GANVA, lors d'actions de blocage de train ou d'occupation de pylônes.» Soutien que l'on connaît sur le papier, beaucoup moins dans la réalité.

Le Réseau souhaiterait ainsi «engager une réflexion sur l'organisation de mobilisa-

tions unitaires, rassemblant le mouvement antinucléaire au-delà des clivages actuels». Cet appel laisse entendre que les différents courants anti-nucléaires peuvent s'allier... sur des actions médiatiques qui n'ont que peu de sens. L'impression générale au sein de l'AG anti-THT a été pas de relais ni d'appel à rejoindre cette initiative, nous ne viendrons pas faire «masse» à ce type d'action, qui ne débouche même pas sur des rencontres.

De plus l'AG appelle déjà ce week-end-là à un événement sur la ZAD. Néanmoins une réponse au Réseau : une proposition de débattre dans la prochaine AG anti-THT afin qu'ils/elles éclaircissent leur lettre.

Seb, Caen

Prochaine AG anti-THT, le dimanche 3 mars à Caen à 11h, la veille du procès en appel du GANVA

AÉROPORT : L'ÉPREUVE DE FORCE..?

À Notre-Dame-des Landes, l'opposition au projet d'aéroport occupe toujours plus le terrain de la ZAD (Zone d'Aménagement Différé rebaptisée Zone à Défendre). Il y fleurit cabanes et initiatives les plus diverses (mobilisations contre la prison ou les violences policières ; festival à prix libre; activités vers une plus grande autonomie...) malgré les préparatifs d'expulsion et de lancement du chantier. Face aux pouvoirs sourds à notre volonté, le printemps sera décisif...

UNE OPPOSITION PLEINE D'INITIATIVES

Impossible de résumer toutes les actions et réalisations entreprises ces dernières semaines, même si l'on peut citer la plus marquante: le festizad début janvier qui a réuni via les réseaux sociaux, dans des champs de gadoue incroyable plusieurs milliers de personnes, malgré la météo et une équipe organisatrice très peu nombreuse et extérieure à la ZAD, malgré toutes les tracasseries imposées par la préfecture. Celle-ci a tout fait pour que ça tourne mal (pressions policières ; matériel bloqué) mais n'a pas osé interdire complètement, au risque de se retrouver avec une situation incontrôlable politiquement, au moment où elle prône le dialogue... Mais comme tout s'est bien passé dans une remarquable bonne humeur, à contrario du scénario cauchemardesque annoncé et dénoncé entre autres par le maire, médias et autorités ont glissé sur le sujet sans insister sur ces milliers de jeunes capables de se gérer sans leur recours! Ils ne serviraient donc à rien?

Sinon, du fait de la présence maintenue des flics sur la ZAD, qui contrôlent les papiers et les véhicules à différents carrefours, des échauffourées ont lieu sporadiquement, entretenant une tension. La préfecture n'hésite pas à regrouper des forces, si l'occasion s'en présente, pour détruire une maison supplémentaire, dont les habitants sont partis, comme ce fut le cas mi-janvier alors que les zadistes attendaient un éventuel assaut sur les cabanes reconstruites. Par contre le 26 janvier une famille de paysans (non opposants) a quitté sa ferme, qui fut immédiatement entourée par des tracteurs venus la protéger de la destruction. Il est trop tôt pour dire si la position de « dialogue » choisie par l'Etat le 24 novembre dernier sera maintenue, et s'il tolérera qu'une maison supplémentaire soit investie par les résistantes, à la barbe de ses troupes et de ses huissiers!

UNE CONCERTATION EN PEAU DE LAPIN

Pendant ce temps, la commission de dialogue reçoit régulièrement des délégations pour ou

contre le projet. Par exemple les pilotes d'avions ou les élus du CEDEPA viennent y exposer aux suaves commissaires envoyés par Ayrault des arguments déjà maintes fois publiés. Ces argumentations techniques, si justes et pertinentes soient-elles, tombent à côté de la plaque, puisque de l'aveu même du président de Vinci Aéroports, l'explication du futur aéroport est d'abord une question d'aménagement du territoire et d'organisation de la future métropole, sans aucune motivation aéronautique.

Ces collectifs qui jouent le jeu du dialogue sont incapables de sortir de ce schéma de pseudo concertation, animé par des « grands commis » de l'Etat, au moment où la propagande martelée par la presse et les collectivités locales (ville, métropole, département, région) ressasse une argumentation au ras du tarmac, à la limite du mépris pour les lecteurs qui ne peuvent que s'en apercevoir pour une partie d'entre eux. Par ailleurs ces jours-ci, plusieurs Nantais-es – de la ménagère en retraite au directeur de l'école d'architecture - reçoivent du premier ministre Ayrault en personne des décorations pour bons et loyaux services citoyens rendus à la ville: ces remises de breloques sont relatées en long, en large et en couleurs dans la presse... Ayrault profiterait-il de son passage à Matignon pour arroser sa clientèle locale en cas de repli précipité ? Toujours est-il que ses obsessions de bâtisseur ne l'abandonnent pas.

Non content d'avoir provoqué une levée quasi unanime de boucliers des maires de la métropole marseillaise en annonçant une marche forcée vers la centralisation et l'instauration d'une métropole phocéenne, Ayrault a désavoué sa ministre de la justice Taubira qui venait d'annoncer à l'Assemblée son intention de remettre en cause le PPP (partenariat public privé) passé avec le groupe Bouygues par l'ex-gouvernement Sarkozy pour la construction d'un nouveau palais de justice de Paris. Ce faisant, lui et Hollande indiquent clairement leur intention de ne rien lâcher sur le front du bétonnage, à Paris, à Nantes ou dans les Alpes (voir p. 6 la résistance No Tav à Lyon). Comme l'explique l'article de ce Courant Alternatif consacré au

groupe Vinci (voir p.9), les grands travaux de réaménagements urbain, industriel et territorial sont centraux pour l'activité économique actuelle et future. Pour le business, ce n'est pas négociable.

L'OFFENSIVE QUI VIENT

Si la préfecture ne se privera pas de tenter des « coups » (comme elle l'a prouvé) d'ici la fin de la concertation, la phase de « dialogue » devrait néanmoins se maintenir jusqu'en mars pour fournir à l'opinion une image conciliante des porteurs du projet, et instaurer un argumentaire censé rallier un maximum d'indécis-es. Mais ensuite l'offensive devrait commencer par les extrémités de la ZAD aux nord-est et sud-ouest, avec les échangeurs initiant la 4-voies desservant le projet ; à priori anodines, ces portes d'entrée sur la zone constituent le premier pas qui nécessitera pourtant toute l'énergie de l'opposition.

Le mouvement a prouvé l'automne dernier que des dizaines de milliers de personnes pouvaient se mobiliser pour dire non au projet. Ce sera le moment de remettre ça, mais en mieux! Sur le terrain, et ailleurs, puisque la ZAD est partout.

Nantes, le 27/01/13.

VINCI
AYRAULTPORTS

**POUR QUE LE
MONDE
DEVienne
UN GIGANTESQUE
TARMAC**

Non à l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes
ZAD PARTOUT !

LA LUTTE NO TAV ARRIVE À LYON

La lutte contre le TVG entre Turin et Lyon (TAV en italien, pour «Treno Alta Velocità»), a commencé il y a une vingtaine d'année du côté italien dans une vallée des Alpes devenue aujourd'hui célèbre pour ce combat : la vallée de Suse (Val Susa en italien). En France la mobilisation est restée faible et très ponctuelle durant des années. Mais l'envie de plus en plus forte de s'investir dans ce combat de notre côté des Alpes s'est concrétisée par plusieurs jours d'action culminant en une manifestation franco-italienne le lundi 3 décembre à Lyon.



La réalisation de la ligne TGV Lyon-Turin a été décidée au début des années 1990 par l'Europe, avec un grand nombre d'autres lignes à grande vitesse (LGV) dans le but de réaliser une interconnexion des grandes villes européennes. Le Lyon-Turin faisait partie à l'époque d'un projet de LGV reliant Lisbonne à Kiev, autant dire que le maillage ferroviaire «grande vitesse» de l'Europe programmé à ce moment était plutôt ambitieux... Suite aux différentes crises de ces dernières années, la plupart de ces grands projets ont semble-t-il été abandonnés ou mis en sommeil, mais la ligne TGV entre Lyon et Turin est toujours d'actualité et des travaux préliminaires sont en cours ou ont été réalisés.

EN ITALIE: 20 ANS DE LUTTE

En Italie, une opposition à la ligne ferroviaire se forme dès le départ. Alliant information, actions, discussions et sabotages, elle est restée «minoritaire» pendant de nombreuses années avant de se développer en un mouvement populaire implanté dans les diverses localités du Val Susa. Au tournant des années 1990-2000, la répression fut particulièrement dure contre les no-tav, avec des montages policiers et l'assassinat par l'Etat de deux anarchistes en détention. Mais toute cette brutalité ne réussit pas à détruire la lutte, et celle-ci se développa pour devenir plus massive et tou-

jours aussi déterminée. L'enracinement populaire se fera notamment par la construction, par les gens en lutte, des désormais célèbres «presidio», ces bâtiments autogérés qui servent de lieu de rencontre, réunion, débats à toutes les personnes impliquées dans le combat contre le TAV. La lutte continua de plus belle. En décembre 2005 eut lieu une grande victoire du mouvement qui réussit à reprendre le presidio de Venas que les flics gardaient après en avoir expulsé les occupants. Depuis de nombreuses années, l'Etat italien et les entreprises de travaux public intervenant sur le chantier essayent d'effectuer des sondages et des travaux préliminaires, mais le mouvement fait tout pour les en empêcher, notamment en s'affrontant régulièrement aux forces policières qui occupent le terrain. Par ailleurs, la répression est permanente, tant par la brutalité policière, les arrestations massives dans la vallée ou dans les manifs, que par des accusations souvent lourdes portées devant les tribunaux. Aujourd'hui plus de 50 personnes sont en détention préventive et attendent leur procès.

EN FRANCE DES DÉBUTS DIFFICILES

En France, les choses ont été bien plus tranquilles pour le pouvoir. Les écologistes d'Etat dès le départ font la promotion du Lyon-Turin pour ses aspects «environnementaux», arguant de la possibilité de faire du transport de fret (du feroutage notamment) la nuit lorsque les TGV ne circulent pas. En effet dans les années 90 il est question d'un fort développement des échanges entre la France et l'Italie, et la voie ferrée est alors vue comme plus «écologique» et plus sûre qu'une autoroute supplémentaire qui permettrait de transporter toujours plus de poids lourds. Ceci pourrait éventuellement rentabiliser cette LGV pour laquelle même la SNCF était réticente (il y aurait trop peu de voyageurs entre Lyon

et Turin, et les TGV vont probablement rouler à perte sur une voie ferrée très chère). Cependant, des actions de solidarité pour la lutte dans le Val Susa ont eu lieu, notamment contre la répression : par exemple l'occupation du consulat italien de Lyon en 1999 en soutien à des personnes arrêtées. Malgré cela, la lutte ne prend pas en Rhône-alpes. En janvier 2006, une manifestation contre le TAV est organisée côté français, à Chambéry. Elle est un succès car les personnes présentes sont plus de 5000. Mais on compte 90% d'italiens parmi celles-ci...

Cependant depuis quelques années un regain d'intérêt se manifeste pour cette lutte de l'autre côté des Alpes. Notamment lors de la grande manifestation de février 2012 qui rassemble 75 000 personnes dans la vallée, avec une présence française non négligeable. Des actions de solidarité ont eu lieu peu après, en soutien au mouvement et particulièrement par rapport au compagnon victime de ce qu'il faut bien appeler une tentative de meurtre : il a été électrocuté et est tombé d'un pylône électrique après qu'une personne ait remis l'électricité en sachant très bien qu'il y avait quelqu'un perché en haut du pylône...

LA MOBILISATION FIN 2012 À LYON

Le 3 décembre 2012, le président du conseil Italien Mario Monti est venu à Lyon pour y rencontrer François Hollande afin de discuter notamment du TGV Lyon-Turin, et réaffirmer l'engagement des deux Etats à construire la ligne à grande vitesse. Depuis plusieurs mois, une opposition avait commencé à se mettre en place dans la région, portée par divers collectifs et individus. Pour ce sommet franco-italien, une semaine d'actions, de concerts et débats fut organisée, finissant le lundi 3 par une manifestation dans le

centre ville de Lyon. De nombreuses personnes avaient prévu de venir du Val Susa pour participer à cette manifestation, mais comme nous allons le voir la répression fut très massive pour empêcher au maximum la mobilisation.

Pour la rencontre entre Monti et Hollande, à la préfecture de Lyon, tout le quartier alentour fut fermé et déclaré «zone rouge», occupé par toutes sortes de bétail en uniforme (flics, gendarmes, RAID, GIPN). Un rassemblement fut déclaré quelques semaines à l'avance sur la place d'où devait éventuellement partir une manifestation, mais cette place se trouvant dans la zone rouge, il fallut trouver un autre endroit.

Le rassemblement a donc été appelé place des Brotteaux, où siège l'ancienne gare du même nom et qui se trouve à proximité de la gare de la Part-Dieu (plus grande gare de province). Ce lieu, ni trop près ni trop loin, permettait à la fois de rassembler de nombreuses personnes, discuter avec les passants, et partir éventuellement en cortège pour se promener un peu. Mais l'énorme dispositif policier ne le permit pas.

UNE RÉPRESSION TRÈS LARGE ET TRÈS FERME

Les premiers italiens venant participer aux mobilisations étaient attendus le samedi, soit deux jours avant la manifestation, notamment pour animer un débat sur la lutte des femmes dans le mouvement No-Tav. Mais dès le jeudi soir, les CRS et gardes mobiles avaient mis en place des contrôles à la frontière qui ont été renforcés pendant le week-end. Les accords Shengen furent suspendus pendant plusieurs jours entre la France et l'Italie, de façon à permettre à l'Etat français de refouler un maximum d'Italiens à leur arrivée en France (sous le prétexte d'avoir par exemple déjà participé à une manif No-TAV...). Ainsi une bonne partie des italien-ne-s attendu-e-s durant le week-end ne put pas venir en France, empêchés ainsi de participer ou d'animer les débats prévus. Les flics français, outre leur propre fichier «d'indésirables», ont visiblement utilisé une liste de militant-e-s fournie par le gouvernement italien pour refouler des individus à la frontière, preuve de la bonne collaboration des polices des deux pays (collaboration qui fut saluée par Hollande et Monti au cours du sommet !)

Sur la ville de Lyon, les services



de l'Etat ne chôment pas durant ce week-end précédant la manif, alors que les dispositifs de sécurité se mettent en place, des militants se font suivre et/ou contrôler, et les squats qui vont accueillir des italien-ne-s sont mis sous forte surveillance policière (prises de photos, rondes de flics, «recensement» des habitants, etc). Le jour de la manifestation des personnes en voiture seront même arrêtées par le GIPN et des civils portant un écusson «RAID» !

Suite à ces difficultés, on commence à s'attendre au pire pour la journée du lundi. Et ce fut avec raison. La douzaine de cars d'italiens atteignit tôt le matin la frontière avec la France pour arriver vers midi au rassemblement prévu. Mais les flics et gendarmes ont bloqué les cars pendant de nombreuses heures, afin de contrôler et fouiller minutieusement leurs occupants. Un car sera même refoulé à la frontière. Au final, les italiens arrivèrent vers 15h30, alors qu'on pensait partager avec eux un bol de soupe chaude au déjeuner. Entre-temps la place s'était remplie de monde depuis la fin de matinée, et les flics et gendarmes avaient commencé à mettre en place un dispositif démesuré d'encercllement.

A l'arrivée des cars italiens en milieu d'après-midi, la nasse se resserre et plus personne ne peut rentrer ou sortir du lieu de rassemblement. Cela n'empêche pas les prises de paroles, les slogans, chants, etc, mais toute tentative d'avancer en cortège ou de secouer les grilles se solde par des coups de matraque et des jets de gaz lacrymogènes. Un hélicoptère tourne en permanence au-dessus du rassemblement, et de

nombreux policiers sont dans les rues autour pour contrôler les alentours de la place. Le spectre de la prison Bellecour vient à tout les esprits [1], et les individus pris au piège restent dans l'expectative. Mais là, il ne s'agit apparemment pas pour le pouvoir d'arrêter ou de contrôler un maximum de monde, mais plutôt d'empêcher toute prise d'initiative et de bloquer complètement les manifestants sur la place. En effet, les italiens doivent bien rentrer chez eux à un moment ou un autre, et même si la police a prévu de la place dans les commissariats en cas d'arrestations massives, il lui serait très difficile d'embarquer le millier de personnes présentes. La police pousse donc les italiens à monter dans les cars, puis les cars à quitter la place, tout en empêchant les autres manifestants de se faufiler en profitant du mouvement, chargeant à l'occasion celles et ceux qui se glissent entre deux cars quittant la place. Les italiens cherchent alors à rester sur place par solidarité avec les français, mais les flics font pression sur les chauffeurs pour qu'ils dégagent. Un car sera même conduit temporairement par un policier français le temps de quitter la place ! Les cars sont conduit un peu plus loin, et fouillés à la recherche de français qui essaieraient de sortir de cette prison à ciel ouvert. Les cars sont ensuite escortés par les dizaines de fourgons et de motards, dans la ville et sur l'autoroute, et ce jusqu'à L'Isle d'Abeau à une trentaine de kilomètres de Lyon. Les autres manifestants commencent à sortir vers 19h par petits groupes, avec ou sans contrôle d'identité. De façon aléatoire, les sorties se ferment parfois brutalement sans que l'on sache trop pourquoi, si ce n'est peut-

[1] Voir l'article «Prison Bellecour» CA n°224 de Novembre 2012.

résistances grands travaux inutiles



être pour empêcher une jonction avec des petits groupes qui commencent à se former à l'extérieur en soutien aux «emprisonnés». A 21h tout le monde est dehors et le dispositif est en grande partie replié, et on compte deux arrestations. D'autres personnes furent interpellées, pour être simplement (re)mises dans la nasse et ressortir en fin de soirée après un contrôle d'identité.

UN BILAN EN DEMI-TEINTE

Mais la répression ne s'est limitée pas au rassemblement, puisqu'une trentaine d'arrestations avaient déjà eu lieu dans la matinée. En particu-

lier, une grosse vingtaine d'individus sortant d'un squat se font entourés par une douzaine de véhicules de police pour être arrêtés et emmenés dans différents commissariats. Toutes ces personnes y passeront la journée, certaines sortiront le lendemain voir même le surlendemain ! Mais grâce à leur détermination collective, la majeure partie des interpellés ressortent sans avoir donné leur identité et en refusant tout les fichages (photo, empreintes et ADN). Ainsi la conclusion semble être que tout le déploiement policier (au total 1300 serviteurs de l'Etat pour un millier de manifestants) avait pour but faire une démonstration de force

brute et empêcher qu'il puisse se passer quoi que ce soit durant la journée. Au final une seule personne se retrouve avec une convocation pour violence sur agent (très probablement pour «couvrir» les flics qui l'ont frappée violemment). Les No-TAV sont donc plutôt satisfaits de la mobilisation, sans précédent à Lyon contre le projet, mais nous n'avons pas trouvé de parade face au blocage total opéré par la police. Ceci dit, cette méthode d'enfermement commence à susciter des réactions de la part de divers collectifs et individus, dans la suite de ce qui se fait depuis la «prison Bellecour» du mouvement des retraites à Lyon, et la réflexion se poursuit pour ne plus se laisser piéger la prochaine fois.

En attendant, en Italie, la répression ne faiblit pas : une cinquantaine de personnes, parfois en détention préventive depuis des mois, doivent passer en procès en Février après de nombreux reports d'audience. Il est à noter que les procès vont se dérouler à Turin dans une salle spéciale dénommée «bunker» à la prison de la Valette. Ce «bunker» avait été ouvert pour les grands procès contre les formations armées (Brigades rouges, Prima Linea, etc). En faisant dans cette salle le procès des No-TAV, l'Etat italien veut assimiler le mouvement à une sorte d'extrémisme «terroriste». Cela n'augure rien de bon pour la suite...

Un no-TAV parmi d'autres



VINCI: CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ET RACKET SUR LA MOBILITÉ (1ère partie) DANS LE BUSINESS DU DÉVELOPPEMENT CAPITALISTE

Le groupe Vinci fait parler involontairement de lui depuis l'opération « César », qui a eu le mérite de sortir le conflit de Notre-Dame des Landes et ses enjeux de la relative confidentialité où l'avaient relégué les médias jusque-là. En s'y intéressant un peu, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un de ces grands groupes capitalistes qui, de par leurs stratégies de développement, les marchés qu'ils veulent occuper – quand ils ne les inventent pas purement et simplement – se situent au cœur du développement du capital, dans les secteurs nécessaires et les passages obligés de la fabrique du monde d'aujourd'hui et de demain. Entre réaménagements urbains, nouvelles zones de production et d'extraction de matières pre-

mières, transports de marchandises et marché de la mobilité humaine, des groupes comme Vinci épousent exactement (et tentent d'anticiper) les nouvelles organisations spatiales et les exigences de temporalité et de mouvement de l'expansion capitaliste actuelle depuis une perspective globale.

Mais ces groupes sont tributaires de la croissance mondiale, ou du moins, de la persistance de croissances locales fortes, pour autant que cela soit possible dans un cadre justement globalisé. Avec les mobilisations populaires qui menacent de paralyser les projets dont ils sont les artisans et principaux bénéficiaires, c'est là leur principal talon d'Achille.

Le groupe Vinci a considérablement changé depuis sa naissance, relativement récente, en l'an 2000. Au départ, c'est un groupe essentiellement de BTP, la Société Générale d'Entreprise, détenue alors par la CGE (Compagnie générale d'électricité) devenue Vivendi en 1998, puis Véolia Environnement. Aujourd'hui, Vinci a d'une part consolidé sa place de major du BTP, mais il s'est diversifié aussi dans trois autres grands domaines : les concessions, les infrastructures de transport et d'aménagement urbain, l'énergie, auxquels on peut ajouter la promotion immobilière (Vinci Immobilier).

L'originalité du groupe Vinci, c'est de faire tenir ensemble des domaines ou métiers qui peuvent fonctionner séparément mais aussi interagissent, « créent des synergies » comme on dit, c'est-à-dire des complémentarités permettant de proposer à des clients des solutions clé en mains, intégrées, dans ce qu'ils appellent des « projets complexes », depuis les études préalables, la conception, le financement des projets, puis la construction et la réalisation proprement dites, et ensuite l'exploitation et la maintenance. Ou à défaut, d'emporter au moins une partie d'un marché lors d'arbitrages « politiques » ou d'appels d'offre séparés pour un même grand projet.

La deuxième originalité, c'est d'adapter ses « business model » aux différents secteurs : le BTP est cyclique mais ne mobilise pas de fonds importants et génère peu de dettes car les projets sont déjà en grande partie vendus

au démarrage des travaux et totalement à la fin. Par contre, les concessions, du moins celles des autoroutes, mobilisent plus de dettes lors de l'acquisition qui seront remboursées sur des délais assez longs par une économie de rente... très rentable au niveau opérationnel : d'où des contrats d'exploitation du domaine public sur vingt, trente voire soixante-dix ans (l'A19).

La troisième originalité, c'est que le groupe Vinci est une organisation souple, en réseau, une constellation de 2250 sociétés (des « business unit » dans le langage de la maison), beaucoup de PME et quelques grandes entreprises, surtout dans la partie BTP et le secteur de l'énergie, avec une grande marge d'autonomie de gestion permettant de s'adapter à un marché constitué d'une multitude de réalisations de petite et moyenne taille (rénovation, climatisation, chauffage, éclairage public...), à côté de chantiers plus importants (construction de tramways, d'ensemble de bâtiments, de centrales solaires...). Lors d'appels d'offre pour la construction de tel siège social (Maisons-Alfort 94), d'un campus (Palaiseau 91) ou la rénovation d'un centre sportif (Insep, dans le bois de Vincennes), plusieurs sociétés du groupe sont en lice, ce qui crée de la concurrence « interne » et multiplie les chances d'obtenir le marché. Souplesse, décentralisation. Et synergie et complémentarité, qui sont les termes, les leit-motifs, de toute la communication du groupe. Avec des mises en réseau, transversales, des compétences, en ingénierie notamment.

QUAND LE BTP VA...

BTP. Vinci Constructions: avec 14,1 milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2011, c'est le premier groupe de BTP en France et le 3ème dans le monde. La branche BTP est le principal contributeur (37%) aux résultats du groupe, dont 46% réalisés à l'étranger [1]. Vinci Constructions, c'est 700 entreprises, 67 000 salariés (dont officiellement 12 000 CDD). Ses principaux concurrents en France sont Eiffage et Bouygues Constructions.

[1] Vinci Constructions, Rapport annuel 2011.



résistances grands travaux inutiles



La particularité de ces grands groupes est qu'ils ne peuvent exister que par des commandes publiques au sens large, qui représentent la très grande majorité de l'activité : réfections ou constructions de routes, ronds-points, rocade, parking, écoles, sièges d'administrations, campus universitaires, aéroports, logements sociaux, hôpitaux... Génie civil, terrassement, gros œuvre, Vinci intervient sur les grands chantiers avec ses filiales de second œuvre, notamment celles du pôle Vinci Energies. Pour le nucléaire, Vinci intervient à tous les niveaux : construction de nouvelles centrales en partenariat avec Areva (les EPR), les infrastructures liées aux mines d'uranium au Niger et au Gabon, le stockage des déchets (à Bure), la maintenance des centrales, leur démantèlement, la construction du bâtiment du réacteur du projet ITER à Cadarache, et, en partenariat avec Bouygues à 50/50, la réalisation du sarcophage (enceinte de confinement) de Tchernobyl. Pour de très grands projets comme ce dernier, ou le percement de tunnels ou encore le terrassement d'autoroutes ou la construction de la ligne TGV Tours-Bordeaux, Vinci peut mobili-

ser des entreprises importantes et a créé récemment une division Constructions Grands Projets.

Pour les parcs d'éoliennes, les infrastructures pétrolières offshore et les terminaux portuaires en eau profonde, Vinci possède des filiales, des navires et équipements spécialisés dans le dragage, l'enrochement des fonds marins, la pose de pipelines, le forage...

À côté de cela, Vinci est bien sûr présent dans l'immobilier privé, résidentiel, commercial, industriel et tertiaire – le secteur du bâtiment représente 70% du CA de Vinci Constructions –, en réhabilitation-reconversion-remise aux normes (désamiantage) ou construction, par exemple plusieurs tours dans le quartier de la Défense, une partie de la ZAC Paris Rive gauche ou à Marseille dans le cadre de l'opération Euroméditerranée (plusieurs tours, un musée...) Citons aussi la Cité du Cinéma à Saint-Denis (partenariat des studios de Luc Besson) en coopération avec Vinci Energies, pour le compte de Vinci Immobilier, des hôtels de luxe dans l'Ouest de Paris, l'usine d'assemblage du nouvel Airbus A350 à Toulouse, le pôle de loisirs et de commerces Lyon Confluence (164 000 m²) après avoir livré en 2009, dans le même quartier, le nouvel Hôtel de la région Rhône-Alpes, ou encore 28 chantiers confiés par la municipalité de la ville d'Hautmont (Nord). Il n'est pas sorcier d'imaginer la part que prendra Vinci dans la réalisation des travaux pharaoniques du Grand Paris : transports, pôles d'activités, de recherche...

Vinci se taille également une partie importante de la modernisation des équipements et du parc de bâtiments hospitaliers, en réhabilitation ou en construction pure... à Paris (restructuration de l'hôpital Necker), Marseille (nouvel hôpital + plate-forme logistique de l'AP), Toulon, Nice, Périgueux, Toulouse (clinique universitaire du cancer, dans le nouveau Cancéropôle, avec 7 bâtiments), Chalon-sur-Saône, Argenteuil, Chambéry, Bron (centre psychiatrique Le Vinatier), sans compter des travaux d'extension ou de réhabilitations à Valenciennes, à Troyes et on en oublie sans doute.

Dans l'éducation, on ne compte pas les écoles, collèges, instituts supérieurs, campus (salles de cours, de sports, bureaux et résidences étudiantes...) notamment l'installation de l'université Paris-VII sur le site Paris-Rive-Gauche et le nouveau campus de l'École nationale supérieure de techniques avancées sur le site de l'École Polytechnique à Palaiseau.

Outre la Cité du Cinéma déjà évoquée, citons le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, la Cité de l'Océan à Biarritz, ou encore, les nouveaux stades du Mans, du Havre, de Bordeaux, de Nice, la salle «multimodale» Aréna de Nanterre (jus-

qu'à 40 000 spectateurs) et Dunkerque.

Dans le domaine du terrassement, après la fin provisoire des très grands chantiers autoroutiers (achèvement de l'A89 Bordeaux-Lyon), Vinci peut compter sur la création de nouvelles lignes TGV, en particulier les 310 kilomètres qui relieront Tours à Bordeaux dont l'ensemble du groupe Vinci profite dans le cadre d'un Partenariat Public Privé de concession (qui inclut la maintenance) pour le compte de RFF, auquel s'additionne la conception et la construction de la ligne jusqu'en 2016. C'est ce qui s'appelle un «produit global» clé-en-main (conception-construction-concession) pour une offre globale visant à satisfaire une demande globale dont le groupe Vinci cherche à en promouvoir le «modèle» et en être le leader incontesté.

Enfin, Vinci, c'est aussi une multitude de chantiers «moyens» pour le compte de Vinci Immobilier ou d'autres promoteurs ou encore des bailleurs sociaux. Pour les collectivités locales, citons aussi les stations d'épuration, le remplacement de nombreux branchements et canalisations en plomb, les chantiers de déviation de réseaux associés à la construction de lignes de tramway... Ou encore la réhabilitation de 71 gendarmeries en 2010, d'EHPAD, d'extension de bâtiments (Hôtel de Région à Toulouse...)

VINCI, UNE ENTREPRISE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vinci Constructions est sans doute une des grandes entreprises qui a su très tôt adapter son discours, sa stratégie commerciale et marketing au «développement durable» né des conférences sur le réchauffement climatique, et en faire une source de création de nouvelles marges de profit : «le Groupe considère la montée en puissance des exigences environnementales comme une opportunité pour faire évoluer ses offres et développer la valeur ajoutée de ses métiers. Les entreprises de VINCI Construction ont poursuivi leurs processus de certification environnementale. La part du chiffre d'affaires couverte par la certification ISO 14001 atteignait 59 % en 2010» [2]

Comme pour le nucléaire où Vinci sait tirer profit de toutes les situations, depuis la construction, la maintenance, la sécurité, le démantèlement des centrales, le groupe Vinci capte les marchés du béton mais aussi ceux de «la dimension environnementale dans l'exécution des chantiers (...) tri et valorisation des déchets, lutte contre les nuisances (poussières, bruit), mise à disposition généralisée de kits de sécurité (prévention des pollutions accidentelles), etc» [3] et aussi l'«éco-conception» des bâtiments dans la projet de «ville durable», c'est-à-

dire la création d'outils logiciels mesurant l'«empreinte environnementale» (émission de CO2, performance énergétique) des bâtiments.

Tout le discours de Vinci se place dans ce créneau. Le groupe veut développer des «emplois durables», nouveau nom des CDI (mais aussi des CDD à partir de 18 mois), pour «créer de la valeur partagée». Là-dessus, Vinci est très présent sur un terrain très idéologique avec la création d'un think tank, La Fabrique de la Cité, qui sert à communiquer mais aussi à pouvoir faire travailler à son profit des chercheurs, des spécialistes de haut vol sur des questions techniques pointues, par exemple sur des matériaux dits durables justement.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN

C'est Eurovia qui couvre plus ou moins ce vaste secteur de la construction, entretien, maintenance d'infrastructures de transport routier et ferroviaire, mais aussi d'aménagement urbain, exploitation de carrières, production industrielle. Une vingtaine de filiales en France, une trentaine dans le reste du monde, 8 filiales spécialisées dont Eurovia Travaux Ferroviaire (travaux sur la LGV Metz-Strasbourg et la future Tours-Bordeaux)

Chiffre d'affaire de 8,7 milliards d'euros, soit près du 25% du CA total du groupe. 58% réalisé en France. 40 000 salariés au total. Par contre, maigre résultat d'exploitation : 220 000 euros.

Si Vinci Constructions est le roi du béton, Eurovia est le roi du bitume. C'est Eurovia en effet qui s'occupe de l'essentiel des travaux de voirie : réaménagement des centres villes (Poitiers, Nancy...), dallages, rues piétonnes, gare routière, aménagement de ZAC (assainissement, voirie...), réfection et élargissement de routes départementales

pour le compte des conseils généraux, de routes nationales et d'autoroutes non concédées (25% de la longueur totale) pour le compte de l'État et d'autoroutes concédées à... Vinci Autoroutes... C'est aussi Eurovia qui s'occupe de la construction des voies de tramways (Angers, Montpellier, Besançon, Le Havre, Orléans, Lyon, Bordeaux, Toulouse...).

En plus de ses 400 carrières (granulats), c'est aussi une entreprise de fabrication industrielle de revêtements de chaussées, résines, asphaltes, «enrobés bitumineux», matériaux d'étanchéité, bétons préfabriqués, recyclage et retraitement des déchets de déconstruction... Sans oublier les matériels de signalisation routière, feux tricolores, éclairages publics... et des activités de maintenance de «prestation d'équipement de route» qui vont avec.

L'ÉNERGIE, L'IMMOBILIER

Créé en 2005, la filiale Vinci Immobilier est encore modeste dans l'ensemble du groupe puisqu'avec un chiffre d'affaire de 1,34 milliard d'euros, elle ne représente que 3,6% du résultat de Vinci.

Il s'agit d'une activité de promotion immobilière. Commercialisation de bâtiments neufs, immeubles résidentiels, résidences de service (tourisme, seniors, EHPAD, Affaire, étudiantes), bureaux, galeries commerciales, hôtels, Cité du Cinéma à Saint-Denis. Il y a aussi un département de gestion immobilière (syndic, gestion locative...) Pour les résidences, Vinci travaille avec des sociétés exploitantes spécialisées : Grand Bleu Vacances, Odalys, Néméa pour le tourisme, Ovélia pour les seniors, Velétudes pour les résidences étudiantes...

Pour l'immobilier, Vinci se veut à l'avant-garde du «écologiquement correct» : il s'agit d'immeubles résidentiels haut de gamme, en BBC (bâtiment basse consommation), accessibles en «inves-



tissement locatif Duflot» (défiscalisation), y compris dans des «éco-quartiers» comme à Issy-les-Moulineaux, «quartier innovant mêlant confort de l'habitat, nouvelles technologies et développement durable» d'après la pub. L'offre immobilière de Vinci se déroule dans une soixantaine de communes, dont les plus grandes villes : Paris/Ile-de France, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, Montpellier...

Beaucoup plus conséquent, le troisième pôle regroupé dans Vinci Énergie est récemment devenu un «grand» du secteur : entre 2005 et 2011, le chiffre d'affaire a plus que doublé, passant de 3,5 à 8,7 milliards d'euros. Cette augmentation considérable est due à ce qu'on appelle une «croissance externe» : en l'espèce, l'acquisition de la Cegelec, par l'intégration du fonds souverain du Qatar, détenteur de cette société, au capital de Vinci (5,6%).

L'ensemble de la filiale, créé formellement en 2012, regroupe 1500 entreprises (dont 600 à l'étranger) et emploie environ 60 000 personnes. La place occupée est celle d'une multitude de petites et moyennes interventions et chantiers dans les domaines du chauffage, de la climatisation, de l'éclairage public, les parcs d'éoliennes, le solaire... Là aussi, Vinci cherche à étendre son modèle : conception-construction-installation-exploitation-maintenance. Dans le «service aux entreprises», Vinci a dans le même esprit, créé la sous-filiale Vinci Facilities, proposant des contrats de maintenance technique, de gestion d'équipement et de sous-traitance de services généraux aux entreprises.

Lire la deuxième partie de cet article dans le prochain n° de Courant Alternatif.

OCL Périgord-Quercy
Le 24 janvier 2013

[2] Vinci Constructions, Rapport annuel 2010
[3] idem.

VINCI
DESTRUCTION

**RASER TOUTE
VIE,
NOTRE
VOCATION**

Non à l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes
ZAD PARTOUT !



SCOP SEAFRANCE/MY FERRYLINK: RÉAPPROPRIATION COLLECTIVE OU... DÉPOSSESSION DES TRAVAILLEURS?

Confrontés à la fermeture de l'entreprise dans laquelle ils travaillent, des ouvriers, des marins, des techniciens... décident de poursuivre l'activité pour leur propre compte en s'organisant sous le régime de la Scop. Mais l'antagonisme de classe attend au tournant! Nous n'allons pas relancer le débat mainte fois rebattu entre partisans et adversaires de la coopérative ouvrière, tout a déjà plus ou moins été démontré et quant à nous, nous avons affirmé à plusieurs reprises que nous n'entretentions aucune illusion sur le sujet (1). Pour autant, ces travailleurs ont fait des choix, comme ceux de Seafrance par exemple, qui les placent au cœur de nouvelles contradictions. Ce sont ces nouveaux antagonismes qu'il nous plaît aujourd'hui de sonder dans le cours long et sinueux de la lutte entre les classes.

Depuis quelques années, la scop connaît une certaine regain d'intérêt. En 2011, on dénombrait plus de 2000 entreprises adhérentes à la Confédération Générale des Scop ainsi que 45 000 salariés travaillant sous ce régime particulier. La santé des scop serait bonne, nous dit-on, voire meilleure que celles de certaines entreprises classiques. Quelques patrons affirment d'ailleurs qu'elles sont l'avenir d'un capitalisme qu'ils rêvent pacifié, plus humain et solidaire(2). Pour une certaine gauche, la philosophie de la scop semble aujourd'hui occuper la place qu'y tenaient il y a quelques décennies encore "l'auto-gestion" et/ou les "nationalisations", lorsqu'il s'agissait alors de trouver la voie d'un "socialisme à la française". Ainsi le Parti de Gauche y entrevoit : "...un outil formidable pour lutter contre les délocalisations. (...) un levier d'espoir pour les salariés et les citoyens de ce pays (3)." En quelque sorte, une piste programmatique supplémentaire aux côtés de l'insusable "défense des services public" et des campagnes mystificatrices contre les "excès du capitalisme financier"; un fanal additionnel dans la recherche d'un nouveau compromis social pour le moins anachronique.

En regard des reculs qu'accuse le mouvement ouvrier et face à l'offensive que mène actuellement le capital, ceux qui encouragent à emprunter cette voie participent d'abord à légitimer des réflexes funestes mêlant protectionnisme économique et discours nationaliste(4). Ils inoculent de la sorte un poison qu'ils disent combattre par ailleurs et persistent à désarmer les travailleurs dans un contexte interna-

tional qui réclame, pour le moins, d'avoir les idées claires. L'engouement actuel pour la reprise en scop d'entreprises qui ferment leur portes : l'imprimerie Hélio-Corbeil dans l'Essonne ou l'usine Fralib du groupe Unilever pour ne citer que ces seuls exemples, traduit assez nettement

ces limites. Il témoigne incontestablement de la combativité de la base, d'une volonté de trouver collectivement une issue, voire de dépasser les limites qui s'imposent aux travailleurs lors d'une fermeture d'entreprise(5). Un choix qui semblerait offrir d'avantage en terme de pers-

(1) Voir article précédent : "La liquidation de Seafrance : le grand bal des faux culs". Courant Alternatif n° 218. Mars 2012.

(2) Gilles Mougenot, associé du groupe de capital-investissement Argos Soditic déclare dans la presse; "L'économie libérale s'honorerait selon moi d'encourager les Scop, une excellente façon de réunir le travail et le capital."

(3) L'avocat Philippe Brun, proche du Front de Gauche et spécialiste des plans sociaux ne manque jamais une occasion de promouvoir la reprise en scop des entreprises dont il gère le dossier. Jusqu'au sein du P.S où Benoît Hamon annonce que "le gouvernement veut contribuer au doublement des Scop et à un passage de 40 000 à 100 000 salariés dans ce secteur dans les 5 années qui viennent".

(4) En quelque sorte une version réactualisée du "Produisons Français" entonné par le Parti Communiste Français lors des présidentielles de 1981.

(5) Pour autant, les Scop issues de la reprise d'entreprise en difficulté ne comptent que pour 5 % du total des entreprises coopératives.



QU'EST-CE QU'UNE SCOP?

Scop : jusqu'en 2010, Société Coopérative Ouvrière de Production; depuis, Société Coopérative et Participative. Dans sa forme juridique, la Scop ne diffère pas de celle de la SA ou de SARL. Elle s'en distingue essentiellement dans le fait qu'elle y associe un fonctionnement de type coopératif. Les salariés ont qualité de sociétaires. Ils possèdent au moins 51 % du capital de l'entreprise et disposent de 65 % des droits de vote quant au partage des risques et à l'utilisation des bénéfices. Ces derniers sont d'abord redistribués aux salariés et au fond de consolidation de la Scop. Les fonds constituants la réserve ne peuvent être redistribués. Il existe différents niveaux d'adhésion qui ne confèrent pas les mêmes responsabilités ni les mêmes avantages. "Le sociétaire" participe financièrement ainsi qu'aux assemblées générales d'une scop. Il est électeur au Conseil d'Administration. "Le sociétaire extérieur" apporte, lui, un capital mais ne travaille pas à la scop. Enfin, "l'auxiliaire" est un simple travailleur, qui ne participe pas aux décisions, n'est pas sociétaire mais juste un prolétaire qui perçoit un salaire de la scop.

pective que la "prime à la valise" même arrachée de haute lutte, qui, en définitif, renvoie chacun à l'isolement et à l'impuissance.

Quand les scop révèlent les limites actuelles du mouvement ouvrier.

Nous ne balayons donc pas d'un revers de manche ces expériences. Elles piquent forcément notre curiosité et ont valeur d'exemple. Particulièrement dans le cas qui nous occupe, celui de l'entreprise SeaFrance, où s'exposent assez clairement les multiples rapports de force à l'oeuvre dans l'élaboration d'un projet qui, en cherchant d'abord à se prémunir de la concurrence, échappe déjà à ses initiateurs et servira, en définitive, les intérêt d'un groupe capitaliste initialement concurrent.

Ce retour en grâce de la scop, révèle par ailleurs la difficulté actuelle à penser, sur le terrain de la production, le sens que l'on entend donner aux luttes. Ces dernières années, les ouvriers de boîtes condamnées se sont d'abord battus afin d'obtenir de meilleurs indemnités de départ. L'objectif leur apparaissait, si ce n'est à portée de main, du moins accessible à l'issue d'un rapport de force mené parfois de manière désespérée. Faire ce choix, comme aujourd'hui celui de la scop, montre que c'est avant tout la proximité immédiate, celle du lieu de travail, ou en l'occurrence sa disparition prochaine qui borne l'horizon de ceux qui luttent. Le champ des possibles y apparaît fatalement réduit et la direction à prendre s'impose pratiquement d'elle-même. Cette réalité se découvre d'autant plus rude à ceux qui se battent, qu'ailleurs, d'autres qu'eux se confrontent dans des conditions comparables aux mêmes difficultés. Néanmoins, ce sentiment bien souvent partagé s'accompagne parfois d'une intuition : c'est en parvenant à

s'extraire du cadre imposé que l'on établira avec les patrons et l'Etat un rapport de force notable(6).

L'enjeu de la période engage par conséquent à porter l'affrontement au delà du lieu de production lui-même, de travailler à la création d'un rapport de force commun et global en lien avec ceux qui ailleurs subissent le même sort. Une démarche difficile, s'il en est, qui trouvera forcément sur son chemin les opposants résolus à toute initiative autonome de la base, en premier lieu desquels figurent les appareils et bureaucrates syndicaux. Le tour que semble prendre la mobilisation dans le cadre de la fermeture de l'usine d'Aulnay nous en apporte l'exemple une fois encore. (ibid).

LORSQUE LA RAISON DE LA JUSTICE CROISE CELLE DES POLITIQUES ...

Aux propositions émanant de l'alliance DFDS/Louis Dreyfus et du suédois Sténa-Lines, le tribunal de commerce de Paris a finalement préféré le projet porté par le groupe Eurotunnel. Jacques Gounon, son président a ainsi racheté trois navires de l'ex-société SeaFrance, les stocks et la marque pour un montant de 65 millions d'euros(7). La société ferroviaire devient ainsi armateur et loue depuis les navires à la coopérative par le truchement d'un montage financier reposant sur six filiales dont le capital est ouvert aux collectivités locales.

La question de l'emploi aurait été déterminante nous affirme-t-on, dans la décision que le tribunal a été amené à rendre. La promesse faite par l'ancien secrétaire de la CFDT de créer à terme 560 postes aurait somme toute permis à la Scop de voir le jour après de multiples péripéties. Mais c'est d'abord l'effacement d'une créance d'un montant de 180 mil-

lions d'euros au profit du principal débiteur, la SNCF, qui dans le climat électoral du moment a plus sûrement fait pencher la balance du côté d'Eurotunnel (8).

...L'OPPORTUNISME ÉLECTORAL N'EST JAMAIS LOIN .

Si la CFDT a recherché l'appui des politiques locaux afin de mener à bien son projet, force est de constater que, dès le départ, l'affaire semblait bien mal engagée. Eric Vercoutre, le secrétaire du comité d'entreprise SeaFrance rappelait à ce titre : "On connaît tous les détails de cette histoire et les positions des deux gouvernements n'ont jamais été claires. Des deux côtés, on nous a mis des bâtons dans les roues". Il est sûr qu'avant les élections présidentielles, ni la droite ni le Parti Socialiste ne soutenait le projet. A la tête de la région, le socialiste Daniel Percheron ne cachait d'ailleurs pas sa défiance à l'égard de la coopérative ouvrière. Plus généralement, le P.S s'en tenait comme à son habitude à produire un double langage et à jouer un double jeu. Ainsi, devant les caméras et la presse, il entretenait le simulacre d'un appui à la Scop tandis que "dans l'ombre, le vice président de la région Nord-Pas-de-Calais, Pierre de Saintignon, usait de persuasion auprès de l'avocat de la CFDT afin qu'il convainc ses leaders de rencontrer le consortium Dreyfus/ DFDS"(9).

Avant sa nomination au poste de ministre des Transport, Frederic Cu villier, alors maire de Boulogne-sur-mer, s'était lui aussi abstenu de prendre parti pour le plan porté par la CFDT. Il en était au sein de sa formation politique l'un des opposants déclaré : "Je pense que la suite à donner dans cette affaire, qui est entre les mains du liquidateur, doit prendre en compte à la fois la plus-value sociale des offres ainsi que leur crédibilité dans un marché tendu. On ne doit ni déstabiliser le marché, ni prendre le risque de se retrouver avec un nouveau SeaFrance dans deux ans. Rien ne serait pire pour la cause de l'économie sociale et solidaire qu'une reprise qui ne se trouve pas, au final, être durable ni pérenne". A la faveur des échéances électorales, il s'est ravisé s'empressant de dénoncer : " la façon regrettable dont la SNCF et le gouvernement Fillon avait traité l'affaire (...) les ministres concernés n'ayant pas rempli leur mission". Puis, une fois assuré de la forme juridique que prendrait l'affaire, une ordinaire société anonyme, il s'est rallié à : « une solution pérenne sur le plan économique et favorable à l'emploi ». Enfin, le 7 juin

(6) "...Il manque une perspective. Et on ne voit pas comment elle pourrait être donnée sans dépasser le cadre de Citroën seul. Elle ne pourra l'être que si nous nous tournons vers l'extérieur, si nous trouvons le moyen d'ajouter nos forces à celles de tous ceux qui aujourd'hui font face aux mêmes problèmes et aux mêmes ennemis ; de toutes ces boîtes qui ferment, licencient, ou toutes ces entreprises du secteur privé comme public où les conditions de vie et de travail empiraient(...) dès que des contacts se concrétisent, les mentalités changent vite..". in : <http://ons-bouge.unblog.fr/2012/10/29/meeting-du-npa-intervention-d-un-camarade-chest-psa>. (ibid). A lire également : "...Finalement, le plus positif de la journée aura été le déplacement d'une soixantaine de camarades (de PSA Aulnay - ndr) à Faurecia Méru (Oise) où ils ont envahi l'usine équiementier de PSA. Grosse ambiance, accueil enthousiaste par les ouvrières lors de cette rencontre, qui montre le potentiel de solidarité qui pourrait exister si des objectifs clairs, combatifs et communs étaient portés au premier plan..". <http://ouvalacgt.over-blog.com/article-psa-aulnay-nouvelle-etape-le-8-novembre-112119181.htm>

(7) Les trois bateaux étaient initialement estimés à une valeur de 150 à 200 millions d'euros. L'offre de la société Louis Dreyfus s'élevait à 50 millions d'euros, celle de la société Sténa-Lines à 30 millions d'euros. Rappelez que LD-lines a embauché lors de son arrivée à Calais plus de 200 ex-marins SeaFrance. A l'issue de la vente, Eurotunnel a en outre acquis le portefeuille clients (283 adresses e-mail réparties sur douze pays), le portefeuille autocaristes (1 107 noms répartis sur quatre pays) ainsi que le portefeuille clients-fret (1 000 clients et plus de 2 000 contacts).



2012, il s'emparait de l'affaire et proclamait avec détermination : "J'ai informé le président de la République François Hollande et le Premier ministre Jean-Marc Ayrault de ma démarche en conseil des ministres, précise-t-il. Je me suis également entretenu de la situation de Sea-France avec Arnaud Montebourg (ministre du Redressement productif) et Benoît Hamon (ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire). Les choses sont claires : c'est moi qui pilote !"

Cette récupération d'entre deux tours permet un affichage à peu de frais au tout nouveau ministre ainsi qu'à son homologue du "Redressement Productif". Ainsi à son tour, Arnaud Montebourg se découvrait une humeur coopérative, jugeant le dessein : "intéressant, humain, performant et non délocalisable", concluant que : "les coopératives ont une place importante car c'est un capitalisme à visage humain ...". Il est vrai que se précipiter au chevet d'une filiale agonisante de la SNCF n'implique pas la même détermination que d'affronter un groupe industriel de taille internationale. Les travailleurs d'Aulnay et de Florange jugeront sur pièce...

La comédie fut à son comble lorsqu'à son tour, le PCF, par la voix de l'ancien maire de Calais remercia "publiquement le groupe Eurotunnel et particulièrement son PDG Jacques Gounon de l'implication positive qu'ils auront eu dans ce dossier", qualifiant dans le même temps "d'ignoble le comportement de la SNCF". Les derniers laudateurs des secteurs étatisés du capital en cherchant encore leur latin ...

SOUS L'OEIL INQUISITEUR DES MÉCÈNES...

L'équilibre de la trésorerie sera d'évidence le point névralgique de la scop si elle parvient à maintenir son activité. A son lancement, la coopérative ne disposait que des fonds investis par les 850 sociétaires. Parmi ceux là, figurent les 400 salariés ayant apporté avec eux 5 000 euros chacun au titre de leur indemnité de licenciement. Au total, le capital de départ s'élevait à 2 millions d'euros. A notre connaissance, les 25 000 euros promis par la SNCF à chaque employé qui les investirait dans le projet ne leur ont toujours pas été versés et feraient, encore à cette date, l'objet d'un litige. Conscientes de ces difficultés, certaines collectivités territoriales ont apporté leur contribution au projet porté par des marins qui, par ailleurs, sont également des électeurs. La ville de Calais a donc versé

un million d'euros, de même que la ville de Gravelines et celle de Grande-Synthe. La pratique est monnaie courante puisqu'il s'agit selon la formule consacrée de "soutenir le tissu économique local" en versant des aides publiques à des entreprises privées, la plupart du temps sans contrôle ou contre partie aucune. Cette fois, le scénario apparaît un peu nouveau et le contrôle des mécènes ouvertement intéressé. En plus de l'autorité du groupe pour lequel elle soustraite, la scop aura vraisemblablement à supporter les menées et les rivalités des potentats locaux.

Prenons pour exemple le président de la Région Nord-Pas-de-Calais, Daniel Percheron. En promettant une aide d'un montant de 10 millions d'euros à la scop il réclamait en retour la réouverture d'une ligne trans-Manche au départ du port de Boulogne-sur-mer(10). Un moyen comme un autre de rentabiliser le Hub-port, ce caprice du patronat local financé pour un montant de 45 millions d'euros par les fonds public et aujourd'hui sans activité. Est ce à dire qu'il y aurait deux poids deux mesures dans la manière de distribuer l'argent public ? On serait amener à le supposer. Les mêmes, d'habitude si peu regardant admonestent cette fois, comme le doctoral Frédéric Cu villiers qui prévient : "la qualité de service, la régularité, le sérieux seront des gages de crédibilité. Il y a toujours des leçons à retenir du passé. Il y a parfois des actes courageux à accomplir, dans la vie d'une société. (...) My Ferry Link doit trouver sa vitesse de croisière, si j'ose dire. Elle doit adopter une stratégie commerciale qui assure sa pérennité. Elle devra se rendre attractive, notamment par une qualité de service irréprochable."

Chérèque, la presse et le syndicat maritime nord de la CFDT.

Opposé au projet de scop, François Chérèque lance à l'époque une procédure de radiation contre le syndicat maritime nord pour "accumulation de faits et événements qui portent gravement atteinte à la CFDT prise dans son ensemble, à ses militants et adhérents". Le 22 mars 2012, le bureau national confédéral de la CFDT radie le Syndicat Maritime Nord. Depuis, L'ex secrétaire général de la CFDT a été mis en examen par un juge d'instruction de Boulogne-sur-mer à la suite d'une plainte déposée en diffamation par le syndicat Maritime Nord. La même plainte a été déposée à l'encontre de plusieurs journaux après qu'ils aient accredités dans leurs colonnes les propos tenus par F.Chérèque. Sont concernés les tires suivants : Le Parisien, Libération, Le Figaro, Le Nouvel Observateur, le Journal du Dimanche, France 5 et Nord-Littoral. Un ex député Nouveau Centre du Loir-et-cher Nicolas Perruchot est également visé par cette plainte.

(8) Le tribunal de commerce de Paris a cédé les actifs de feu Sea-France sous réserve qu' Eurotunnel s'engage à respecter trois conditions : - Les trois navires sont inaliénables pendant cinq ans (ils sont affectés sur Calais-Douvres), MFL ne peut accorder, sur les tarifs de transport ferroviaire transmanche de fret, de remise subordonnée à l'offre de transport maritime et ne peut traiter de façon discriminatoire, les clients qui n'utiliseraient pas MFL pour leur transport maritime transmanche de fret".
(9) <http://lamouetteenragee.over-blog.com/article-la-liquidation-de-sea-france-ou-le-grand-bal-des-faux-culs-97582371.html>

(10) Rappelons que le Conseil Régional détient la propriété et la responsabilité de décision du port de Boulogne-sur-mer

... ET ENTRE LES MAINS D'EUROTUNNEL

Avec désormais quatre enseignes exerçant une même activité sur le détroit, les anciens de Seafrance se retrouvent livrés in natura entre les mains et au service de la stratégie d'une ordinaire entreprise capitaliste. Le supplément d'âme dont, d'ordinaire, on aime à parer l'économie dite "solidaire" risque en la circonstance de se diluer dans les combinaisons du groupe Eurotunnel. En rachetant les actifs de SeaFrance, Jacques Gounon entend avant tout consolider une position dominante sur le marché et se prémunir face à une concurrence qui dernièrement s'est diversifiée⁽¹¹⁾. L'acquisition des navires de la SNCF pour une somme inférieure à leur valeur réelle permettra au groupe d'asseoir sa position tout en imposant le contrôle des tarifs pratiqués sur et dessous la Manche. L'équilibre financier serait obtenu à partir de 6 % à 9 % du marché global d'ici deux ans.

Il n'échappe donc à personne que les gains de productivité escomptés par les uns et les autres ne pourront se réaliser qu'à la condition d'une exploitation accrue de la force de travail, voire au prix de la disparition à terme d'une ou plusieurs unités de production. Les patrons de P&O n'ont pas tardé à réagir, d'abord en laissant entendre qu'ils attaqueraient Eurotunnel auprès de la commission européenne pour "Abus de position dominante", puis en déclarant qu'à l'issue d'une étude détaillée, ils réduiraient leurs coûts d'exploitation. Se voulant rassurante, la directrice de la société anglaise a affirmé qu'il ne s'agit pas pour le moment de supprimer des postes mais : d'analyser toutes les activités pour voir celles où l'on pourrait baisser les coûts, gagner en rentabilité. » Il semble pourtant que pour le capital, la gamme des moyens lui permettant d'y parvenir demeure invariablement la même : attaques sur des conditions de travail, réduction des salaires, concentration de l'activité, diminution des effectifs. Dès lors, la scop se borne à n'être plus qu'un simple instrument au service d'une politique dont les travailleurs, quelque soit l'enseigne sous laquelle ils se font exploiter, seront les premières victimes.

LE CONTRÔLE PAR LES TRAVAILLEURS...

Historiquement, les coopératives ouvrières sont nées au XIX^e siècle

de la réaction des ouvriers de métiers issus des corporations, à l'encontre de l'industrialisation accélérée de la production. Aujourd'hui, une scop mobilise, comme dans n'importe quelle autre entreprise, différentes catégories de travailleurs ce qui pose de fait la question de la hiérarchie des tâches et de l'organisation du travail. Dans le meilleur des cas, celui où la structure du travail sera repensée collectivement, on tentera malgré des contraintes incontournables - l'existence d'un marché reposant sur la loi de la valeur - d'organiser autrement l'activité : éviter autant que faire se peut la spécialisation, organiser la rotation des rôles, repenser les gestes et les façons de produire, les horaires, etc... Toutes choses difficilement imaginables dans un secteur d'activité comme celui où exerce la scop Seafrance marqué justement par une très forte spécialisation et séparation des fonctions. A notre connaissance, les Ferries d'Eurotunnel naviguent avec des officiers mis à leur poste par la direction et de toutes les façons inamovibles. Et il en va de même à chaque échelon de la hiérarchie sur les navires. On touche ici à l'une des limites évidentes des scop. Si elles peuvent offrir parfois et de manière très marginale des espaces d'initiative, il apparaît in-envisageable qu'elle puisse s'extraire de l'organisation capitaliste du travail.

... OU LE CONTRÔLE DES TRAVAILLEURS !?

Maintenant, regardons les choses en face. Sur un marché concurrentiel comme celui du ferry trans-Manche, quel rôle va être amenée à jouer l'ex-bureaucratie syndicale de la CFDT ? Organisera-t-elle la riposte ou encadrera-t-elle la main d'œuvre afin de l'amener à accepter des baisses de salaires, des modifications d'horaires et la dégradation de ses conditions de travail ; en bref, la contraindra-t-elle à l'auto-exploitation afin une fois encore de "sauver l'emploi", entendez, convenir aux seuls intérêts du patronat du détroit ?

La question mérite d'être posée à au moins deux titres. Le premier car la scop Seafrance est assez représentative des coopératives créées et portées à bout de bras par une équipe syndicale quand survient une cessation d'activité. Dans ce cas précis, le syndicat occupe une place prédominante ainsi qu'une fonction tutélaire qui, sans trop de surprises, laisse présager de la suite des événements. Précédemment

considéré comme le principal, si ce n'est le seul, interlocuteur de la direction il s'y substitue dorénavant auprès de la base. C'est une évolution plusieurs fois observée dans l'histoire de scop. Une séparation s'opère alors entre d'un côté les producteurs et de l'autre un groupe issu ou reconnu par la base elle-même comme "le plus apte" à conduire les affaires de l'entreprise. On assiste alors au retour sous une autre forme de la séparation entre les spécialistes de la gestion et les assujettis à l'exécution... Nous n'éplucherons pas les mécanismes à l'œuvre dans ce glissement vers de nouvelles formes de dominations, la plupart du temps à l'œuvre antérieurement...

Le deuxième tient tout bonnement à l'annonce faite par le PDG d'Eurotunnel à propos des salaires. Le salaire mensuel moyen perçu à Seafrance était à l'époque de 3 600 euros brut. Jacques Gounon a dans une de ses déclarations été on ne peut plus catégorique : " ... le meilleur standard sur le détroit c'est P&O je pense (...) le coefficient de SeaFrance ne permettra pas à l'entreprise de survivre (...) La scop devra baisser les coûts salariaux de moitié". A bon entendeur ...

ET MAINTENANT...

Lors de ces derniers mois, les marins de Seafrance ont démontré une réelle détermination dans la lutte, tant à l'encontre de leur ancienne direction que contre l'appareil de la CFDT. Ils ont par ailleurs résisté sans fléchir à l'une des pires campagnes de dénigrement orchestrée par les médias à l'encontre de travailleurs en lutte. Nous aimerions imaginer qu'ils pourront à l'avenir se consacrer exclusivement à l'élaboration de nouvelles manières de penser et vivre leur activité. En réalité, nous croyons qu'à terme ils seront appelés à reprendre le chemin de la lutte, tout comme leurs camarades des autres compagnies condamnés, comme eux, à subir la guerre que se livrent sur la Manche les patrons du secteur...

xavier. Boulogne sur mer, le 16/01/02

(11) Pour l'année 2012, le groupe est passé de 38 à 43 % du contrôle du trafic camions et de 46 à 55 % de celui des automobiles.

NOUVELLES RESTRUCTURATIONS DANS LA SIDÉRURGIE

EN 2011, la production mondiale d'acier a représenté mensuellement 124 millions de tonnes, dont plus de la moitié en Chine. En Europe, la consommation chute et beaucoup plus violemment que prévu. Un quart à un tiers de la demande a disparu par rapport à 2007. C'est dans ce contexte qu'interviennent les restructurations de la sidérurgie en France et en Europe.

LES 3 PHASES DE LA SIDÉRURGIE EN FRANCE

JUSQU'EN 1939, DES ENTREPRISES FAMILIALES

En 1704, Jean-Martin Wendel achète les forges de la Rodolphe à Hayange. Sous son impulsion, la sidérurgie lorraine atteint un développement considérable, notamment avec l'extension des chemins de fer au XIXe siècle.

Dès le XIXe siècle, la sidérurgie française a donné au Pays les moyens nécessaires à son équipement. Elle n'a cessé de se moderniser, d'accroître sa capacité pour répondre aux besoins d'une économie dont le développement s'est accéléré au cours du XXe siècle jusqu'en 1939. Des années aboutissent à la construction des aciéries principalement sur le gisement du minerai de fer de Lorraine dans le Bassin de la Moselle, et à Longwy, ainsi qu'à proximité des Houillères du Nord dans la région de Valenciennes et Maubeuge (quelques unités isolées ont existées dans le Centre, en Bretagne et en Normandie). Réalisées par des initiatives personnelles ou familiales, dans une économie libérale, ces usines, nombreuses, différentes par leur capacité et par la diversité de leurs produits, s'y sont progressivement développées. La

seconde guerre mondiale marque la fin d'une époque dans la sidérurgie française.

JUSQU'EN 1979: SUPRANATIONALITÉ (CECA) ET PREMIÈRES CONCENTRATIONS

1945 marque une nouvelle étape qui s'inscrit dans le cadre d'un État interventionniste. La reconstruction sera confrontée à l'intervention de plusieurs facteurs :

- d'abord la technique a évolué, - les dimensions des équipements et leur capacité de production s'accroissent. Ils ont parfois du mal à s'insérer dans des usines devenues un peu étiquées. Cela va conduire à des rationalisations et à des fusions de sociétés ;

- puis en 1952, la création du Marché Commun du Charbon et de l'Acier - la CECA à caractère supranationale - va supprimer les frontières et modifier les règles de la concurrence. La nécessité d'être compétitif, de défendre ses parts de marché conduit à des investissements parfois excessifs dus notamment à un manque de coordination entre les sidérurgies européennes, restées nationales. Les autorités du Marché commun étant davantage préoccupées par les règles de concurrence ;

- enfin, la prise de conscience de l'épuisement progressif des gisements, situé vers la fin du siècle, et l'apparition des minerais importés, vont obliger la sidérurgie à se préparer à un effort d'investissement supplémentaire destiné à l'établissement de bases nouvelles qui prendront le relais des usines existantes. Ces minerais d'outre-mer deux fois plus riches en fer vont justifier, avec des frets maritimes, très bas, l'implantation d'usines sidérurgiques sur des sites côtiers. Il en sera de même pour le charbon à coke dont les besoins seront réduits de près des deux tiers.

C'est à Florange, site réparti sur les communes de Rombas, Hayange, Florange, Sérémange, dans la Vallée de la

Fensch, que les De Wendel décident de construire la coopérative Sollac en 1948.

En 1948, Usinor résulte de la fusion des sociétés Denain Anzin et Forges du Nord et de l'Est, avec pour but notamment d'installer un laminoir de très grande capacité pour la production en continu de tôles minces, appelé train à bandes dans le cadre du plan Marshall.

En 1953 à Longwy, les aciéries vont avec Senelle-Maubeuge et Escaut et Meuse, spécialistes des tubes en acier, former Lorraine Escaut. En Lorraine, les usines sidérurgiques du Groupe Marine rejoignent celles de Pont à Mousson dans Sidelor pendant que les sociétés UCPMI à Hagondange et la métallurgie de Knutange créent la société Mosellane de Sidérurgie (SMS).

Ce n'était pas suffisant. En 1966, Usinor absorbera Lorraine Escaut ce qui lui permettra de créer avec Vallourec une grande société internationale de tubes en acier et de trouver par ailleurs des positions complémentaires pour son avenir.

En Lorraine, dès 1968, l'unité régionale découlera de la réunion de Sidelor, de la SMS et de la Société Wendel, - restée jusque là en dehors des fusions, par la plus grande capacité de ses usines; l'ensemble s'appellera d'abord Wendel-Sidelor et in fine Sacilor. Son pivot central sera la Sollac dont la création a été réalisée par de Wendel pour l'implantation d'un train à bandes, deux ans après celui d'Usinor (ses installations fonctionnent encore). Au début de l'année 1970, la Sidérurgie française, hors aciers spéciaux, repose sur deux sociétés : Usinor et Sacilor.

FERMETURES DES SITES TRADITIONNELS, CONCENTRATION ACCRUE, MONDIALISATION

La troisième phase industrielle est la conséquence des limites de l'exploitation économique des gisements qui seront remplacés par les minerais d'outre-mer. C'est un véritable bouleversement qui va conduire à l'établissement par les sociétés sidérurgiques, de nouvelles usines destinées à assurer « ailleurs », la continuité de la production d'acier. Le site de Dunkerque sera choisi en 1960, ensuite celui de Marseille 10 ans après ; cela prendra du temps. Le 20 septembre 1978, le gouvernement annonce que l'État



prend le contrôle des sociétés sidérurgiques.

En 1981, Sacilor et Usinor, qui regroupent les usines sidérurgiques du nord de la France, sont nationalisées. Après avoir fermé les sites de Denain et Longwy en 1979 et 1984, elles fusionnent en 1986 et absorbent la Sollac en 1990.

En 1995, Usinor-Sacilor est privatisée et prend peu après le nom d'Usinor.

Arcelor (nom créé à partir des noms des 3 entreprises fondatrices) est né de la fusion d'Aceralia (Espagne), Arbed (Belgique-Luxembourg) et Usinor (France), annoncée le 19 février 2001, auquel la Commission européenne donne son accord le 12 décembre 2001, à condition que soient vendues des usines pour le maintien de la concurrence. La volonté de trois groupes européens était de mobiliser leurs synergies techniques, industrielles, commerciales, autour d'un projet commun, pour créer un leader mondial qui a pour ambition de s'affirmer comme une valeur de référence dans l'industrie de l'acier. Le groupe compte alors un effectif de 104 000 salariés et renouvelle l'alliance stratégique Usinor-Nippon Steel. Usinor, principale composante de la fusion, avait lui-même fusionné avec Sacilor en 1986, un ensemble privatisé en 1995 plusieurs décennies de restructurations.

Mittal Steel Company, propriété du milliardaire indien Lakshmi Mittal, s'est construit par une série d'acquisitions au cours des années 1990 et 2000. Le groupe prend ce nom lors de la fusion en 2004 d'Ispat International, alors 11e producteur mondial d'acier, avec LNM, société néerlandaise qu'il détient à 77 %. Avec son OPA réussie en mai 2005 sur le sidérurgiste américain International Steel Group (ISG), Mittal devient le premier producteur mondial d'acier (57 millions de tonnes par an), devant le franco-hispano-luxembourgeois Arcelor (42,8 Mt) et Nippon Steel (31,3 Mt).

ArcelorMittal est le premier groupe sidérurgique mondial, installé à Luxembourg, avec 260 000 employés dans plus de 60 pays, dont plus de la moitié en Europe. Né en 2006 de l'OPA de Mittal Steel Company sur Arcelor, financée par de grands emprunts internationaux, il est lancé depuis 2009 dans un grand programme de désinvestissement, pour tenter de diminuer le taux d'intérêt auquel il se finance, qui restait à l'automne 2012 proche de 9 %.

FLORANGE DANS LE CADRE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET DE LA FERMETURE DE SITES

Les hauts-fourneaux représentent une immobilisation financière importante, en stocks de minerai de fer. Arrêter leur production, mais sans les vendre, per-



met de se désendetter, tout en conservant une option de forte rentabilité en cas de reprise économique, en attendant que l'offre mondiale de minerai de fer s'adapte à l'envol des cours. L'arrêt d'un haut-fourneau entraînant «des dégradations très importantes», avec un redémarrage «particulièrement long et délicat», ArcelorMittal a promis en décembre 2012 de maintenir son alimentation énergétique, qui est au gaz naturel. Il possède aussi des hauts-fourneaux et des aciéries à Dunkerque et Fos-sur-mer, moins coûteux car donnant directement sur la mer. Modeste, l'écart de coût de transport est loin de justifier le démontage du haut-fourneau de Florange. La pollution des paysages générée par la sidérurgie requiert par ailleurs d'utiliser d'abord les hauts-fourneaux existants.

Mais la sidérurgie, ce n'est pas que la phase liquide (hauts-fourneaux), mais surtout la partie transformation de l'acier, partie qui apporte la plus forte valeur ajoutée. Ce sont bien les hauts-fourneaux qui ferment (temporairement ou définitivement), mais des restructurations ont aussi lieu dans la transformation.

Arcelor-Mittal employait dans son usine de Florange, en 2012, 2 600 personnes, dont les services qualité et logistique du groupe, et 630 sur le haut-fourneau, qui fait travailler aussi 500 à 700 personnes chez les sous-traitants, sans oublier les 130 salariés de la filiale Gepor (Gepor s'occupe de la distribution des matières premières sur les différents outils de production des usines à chaud et à froid de Florange).

L'ÉTAT S'EN MÊLE

Dès l'arrêt en 2011 du haut-fourneau et la mise en chômage partiel des 630 salariés, Florange devient un enjeu des politiciens de tout bord en campagne

électorale. Pour tous, Florange doit vivre.

En février 2012, le leader local de la CFDT déclare : «En fin d'année, ça fera dix-huit mois que les hauts fourneaux seront arrêtés. Je vois mal Mittal laisser une usine à l'arrêt pendant dix-huit mois, le personnel au chômage, les compétences qui s'en vont et les outils qui se dégradent. Nous sommes quasiment persuadés -hélas- qu'après les élections présidentielles le couperet va tomber et on craint que Mittal fasse, comme il l'a fait à Liège, qu'il annonce une fermeture définitive du site de Florange. Et ça, ça nous inquiète énormément».

«Ce qui est très «fort» de la part de ce groupe, c'est que c'est lui-même qui organise le chômage de Florange et en même temps, il se tourne vers l'Etat et leur dit «Messieurs c'est à vous de payer». Donc l'Etat contribue à augmenter les profits du groupe Arcelor-Mittal en acceptant de payer le chômage partiel sur un site qui a des commandes puisque que nous livrons nos clients».

Lors du débat sur l'avenir de la sidérurgie, le premier ministre déclare sur France2 le 27 septembre 2012 que le groupe socialiste a préparé «une proposition de loi pour obliger» une entreprise, lorsqu'elle veut céder un site, «à rechercher un repreneur», reprenant une promesse de campagne de François Hollande.

Le ministre du redressement productif Arnaud Montebourg propose alors de reprendre temporairement Florange, sur le modèle de la nationalisation de General Motors réalisée par les États-Unis en 2009, le constructeur automobile étant alors très endetté, puis placé sous la protection de la justice. Objectif, revendre Florange à un repreneur moins endetté et plus motivé qu'ArcelorMittal. Il déclare devant l'Assemblée nationale le 27 novembre qu'il

«y a comme une sorte d'unité nationale qui se construit progressivement autour du projet de nationalisation temporaire car nous ne pouvons pas accepter que la société ArcelorMittal ferme des hauts fourneaux qui sont rentables et que certains repreneurs se proposent de sauver». Selon une note de dix pages de la directrice juridique du Ministère des finances, l'opération est possible sur le plan légal car «la nationalisation (...) peut ne concerner qu'un bien ou qu'un établissement». Plusieurs repreneurs sont approchés.

Le «Projet Séraphin», élaboré selon les calculs du Fonds stratégique d'investissement (FSI) et du cabinet Mac Kinsey dans un document du 28 novembre, évalue l'investissement total à 1,1 milliard d'euros sur la période 2013-2015, dont 630 millions en capitaux propres et 470 millions en dette, structure financière plus équilibrée que celle d'ArcelorMittal. Les 630 millions de capitaux propres se répartissent en 410 millions d'euros pour les pouvoirs publics (FSI), Bernard Serin et Severstal apportant chacun 110 millions.

Cette option est finalement écartée le 30 novembre, le premier ministre Jean-Marc Ayrault ayant trouvé un accord avec Lakshmi Mittal: il s'engage à ne pas licencier les salariés du haut-fourneau de Florange, ce qui évite à l'Etat de reconstituer le stock de minerai de fer au moment où les cours mondiaux sont élevés, même si Florange a la particularité de pouvoir consommer des minerais plus bons marché que la moyenne.

LE MYTHE DE LA NATIONALISATION

«Menacer de nationaliser le site ArcelorMittal de Florange comme le fait le gouvernement si le groupe refuse de le céder est scandaleux», déclare la présidente du Medef. «C'est une expropriation. Ébranler le principe du droit de propriété comme ça, à la va-vite, c'est très grave et en plus c'est très coûteux. Il faut laisser les entreprises dans le cadre du dialogue social interne à l'entreprise faire les ajustements nécessaires».

Pour sa part, le secrétaire général de l'union départementale FO déclare : «Nous sommes surpris par l'annonce du ministre mais nous nous en félicitons. Nous avons l'évoquions toutefois déjà il y a 15 mois. A l'époque, les gens nous prenaient pour des hurluberlus. Tout le monde redécouvre les vertus de la nationalisation et c'est la seule solution, pour la totalité du site. L'Etat doit le réquisitionner. ArcelorMittal aura son indemnisation bien qu'il l'ait déjà touché plus que l'équivalent par anticipation avec la créance fiscale que l'Etat lui

a accordé. La nationalisation n'a rien d'idéologique. La vraie question de fond depuis des mois, c'est que l'activité reprenne enfin sur le site et que les salariés soient sauvés. Cela relève de la responsabilité de l'Etat de protéger l'acquis stratégique de la France qu'est l'acier et la pérennité de l'emploi, particulièrement en cette période d'explosion du chômage.»

Tout le monde, des salariés aux élus locaux, même de droite, vont s'engouffrer dans ce mythe, en faire un symbole de la lutte (ou plutôt de la non lutte).

LES ACCORDS MITTAL-ETAT

En voici les principaux extraits :

- Réaliser de manière inconditionnelle sur le site de Florange un montant minimum d'investissements de 180 millions € sur la période de 5 ans à dater du 1er décembre 2012. Ce plan d'investissement pour Florange comprend les investissements stratégiques (53 M€), le flux d'investissements courants, les investissements de pérennité, santé sécurité et progrès continu et la maintenance exceptionnelle (OPEX). Ces investissements permettront de renforcer les installations de la phase à froid et notamment de la filière l'emballage.

- Consolider les flux d'activité de la filière froide et en particulier la filière Emballage. Pour ce faire, ArcelorMittal concentrera les activités de l'amont du packaging de l'entité AM Atlantique et Lorraine sur Florange. Il sera certes nécessaire de continuer à améliorer la compétitivité de cette activité. Ceci permet de donner une garantie de pérennité de l'activité industrielle du packaging sur Florange pendant 5 ans. Pour ce faire, l'activité amont de Basse-Indre sera mise en arrêt temporaire. En fonction de l'optimisation des carnets, il sera probablement nécessaire de devoir procéder à l'arrêt temporaire du recuit continu d'Ebange tout en maintenant le volume d'activité. Toutefois, il est bien confirmé que Basse-Indre reste une entité importante et pérenne du dispositif industriel du packaging. A ce titre, il est d'ailleurs confirmé que les investissements qui seront nécessaires pour respecter la législation européenne en matière de produits seront réalisés. Ce transfert d'activité n'impactera pas les effectifs.

- Le projet Ulcos reste un projet important pour développer de nouvelles solutions mieux adaptées aux enjeux du changement climatique. AM a été le leader du projet de R&D et continue à être actif sur ce projet. Le projet de démonstrateur industriel sur Florange a été totalement étudié et fait l'objet d'un

rapport au Consortium. L'état actuel des résultats de la recherche ne permet pas de passer directement sur le démonstrateur industriel de Florange qui a fait l'objet d'une demande de subvention à l'Europe (NER300).

- Les installations de la phase liquide de Florange seront mises sous cocon dans l'état actuel et compatible avec la perspective de réalisation d'un démonstrateur industriel ULCOS sur un HF. Le fonctionnement de toutes ces installations sera arrêté en toute sécurité à l'issue de la procédure légale. Cette période sera mise à profit pour faire un premier point de situation sur l'évolution du projet ULCOS. AM s'engage à ne pas démonter ces installations dans les 6 ans.

- Réaliser la réorganisation de l'activité sur le site de Florange sur des bases exclusivement volontaires, dans le cadre d'un accord collectif avec les organisations syndicales. Celle-ci sera fondée uniquement sur un dispositif de gestion des fins de carrière et sur la mobilité interne au site. AM continuera à proposer à des personnes volontaires les postes disponibles sur ses autres sites.

OÙ EN EST-ON?

Beaucoup de choses ont été écrites sur cet accord, notamment des investissements d'un montant de 180 millions d'euros sur cinq ans, qu'à Dunkerque, seuls trois hauts-fourneaux sur quatre seraient conservés «à l'échéance minimale des cinq prochaines années». Ce qui ne se trouve pas dans les accords signés.

A Dunkerque, le 3ème haut-fourneau va être remis en marche. A Basse-Indre, une soixantaine de reclassements internes est prévue (sur les 546 salariés). A Florange, ArcelorMittal a annoncé qu'il renonçait au projet Ulcos et que le haut-fourneau sera définitivement éteint fin mars 2013.

Concernant le «Il n'y aura pas de plan social», la pyramide des âges de l'usine conduira au départ naturel de plus de 600 personnes en trois ans. Dès lors, faire un plan social aurait coûté plus cher à Mittal qui aurait du payer les indemnités de licenciement puis, avant trois ans, embaucher 600 personnes et payer le prix très élevé de leur formation. Ne pas avoir de plan social est une bonne chose, mais ce n'est pas une victoire.

Camille, OCL Reims, le 22 janvier 2013

Le capitalisme domine encore plus largement le monde aujourd'hui qu'hier. Ce système économique a bien montré, tout au cours du XXe siècle, son incapacité à supprimer les inégalités, la misère et l'exploitation. Tout au contraire, il s'en nourrit et les engendre : guerres, massacres, famines se sont multipliés sur la planète comme jamais ; des années de colonialisme et de néo-colonialisme ont accéléré le pillage des ressources des peuples du Sud au même rythme que l'extermination de populations entières ; le développement technologique conçu comme pourvoyeur de profits a entraîné une lente et inexorable destruction de l'écosystème de la planète. Partout, l'exploitation des prolétaires par une minorité de nantis au service de la bourgeoisie qui achète à bas prix les services d'armées de travailleurs précaires, soumis à la flexibilité et sans cesse menacés par le chômage, se fait plus pressante.

Ce système capitaliste, nous voulons le détruire. Il n'est ni éternel ni le meilleur des mondes possible, contrairement à ce que veulent nous faire croire ses défenseurs, de quelque bord soient-ils.

Communistes...

Nous luttons pour une société dans laquelle les moyens de production et d'échange seront gérés non par leurs propriétaires " légaux " actuels ou par des bureaucrates de l'Etat, mais directement par les gens concernés au premier plan, c'est-à-dire les producteurs. Une gestion assurée par des assemblées de base des conseils d'usine, de quartier, de village, de ville et de région, composés de celles et ceux qui y vivent et y travaillent, et qui ont ainsi la possibilité de se fédérer librement pour déterminer la quantité, la qualité et l'usage de la production. Une société dans laquelle le principe de base sera " De chacun-e selon ses possibilités à chacun-e selon ses besoins " : une société économiquement communiste, sans classes et sans Etat.

Partis et syndicats ne pourront être les gérants de cette nouvelle forme d'organisation de la production et de la répartition, mais seulement des forces de proposition. Dans ces nouvelles structures, toutes les formes permanentes de délégation de pouvoirs sans mandat précis ni révocation possible à tout moment, de Parti-guide, de Parlement, de structures étatiques, seront écartées pour laisser la place à l'auto-organisation des prolétaires.

Les modalités d'application du communisme libertaire ne sont pas à déterminer à l'avance : elles dépendront des situations générales et particulières, des formes locales de culture, des possibilités et des désirs. Pour autant, le communisme libertaire n'est pas qu'une vague utopie. L'histoire des révoltes et des tentatives de révolution four-

mille d'exemples de l'application concrète de notre projet anarchiste révolutionnaire, adapté aux situations particulières d'une époque ou d'un lieu — la Commune de Paris, les Soviets dans la Russie de 1917, la révolte ukrainienne des makhnovistes en 1921, les collectivisations dans l'Espagne de 1936, les conseils ouvriers en Hongrie en 1956, etc.

Notre projet communiste libertaire est aux antipodes du communisme étatique qui dominait les pays de l'Est. Ce dernier s'est effondré, et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Cela faisait plus de quatre-vingts ans que le courant libertaire dénonçait ces pays dits communistes comme étant des dictatures sanglantes, qui pratiquaient un capitalisme d'Etat ayant substitué à la forme classique de la propriété privée la domination d'une classe bureaucratique dirigeant la production et l'échange pour son propre compte.

Le modèle social-démocrate, qui entendait parvenir au socialisme par une succes-

QUI SOMMES- NOUS ?

sion de réformes en s'emparant du pouvoir d'Etat par les élections, s'est heurté à la toute-puissance du modèle capitaliste, qui joue tour à tour de la répression et de l'intégration. Il y a bien longtemps que les " socialistes " ont renoncé à se battre pour une société égalitaire et sans exploitation.

...et libertaires

Mais l'oppression que nous voulons supprimer ne se cantonne pas à une sphère strictement économique. Elle touche à tous les rapports de pouvoir. Nous voulons une société politiquement libertaire sans domination d'aucune sorte.

Nous luttons contre toutes les sortes d'uniformisation (des modes de vie, des cultures, de la production et de la consommation) imposées par le développement capitaliste.

Nous luttons pour de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, où la valorisation de la virilité et la soumission n'auraient plus lieu d'être. Car une société sans classes ne mène pas forcément à l'éradication du patriarcat (système de domination des hommes sur les femmes) : celui-ci mérite une lutte spécifique, parce qu'il traverse l'ensemble des classes sociales et pré-

existe au capitalisme. La lutte contre le patriarcat est une lutte pour la déconstruction des genres masculin et féminin modelés et imposés par l'ensemble des sociétés pré-existantes. Se réapproprier nos identités personnelles, c'est refuser d'intégrer un statut social lié à notre sexe et c'est refuser que les normes actuelles (hétérosexualité, monogamie...) soient des codes de notre vie. Nous voulons vivre librement notre corps et nos désirs.

Nous ne voulons plus d'une société où le travail n'est pas une activité humaine partagée en fonction de besoins librement décidés, mais un esclavage salarié destiné à produire n'importe quoi, du moment que ça se vend et que les capitalistes peuvent réaliser, par ce biais, des profits.

Il nous faut tordre le cou aux " vieilles croyances " que sont la nécessité de la croissance, du productivisme, de la prépondérance de l'" économie ".

De très nombreux courants socialistes ont lié la possibilité du communisme à une réalisation de l'abondance. Mais l'idéologie de la croissance, économique et démographique, est une course perdue d'avance : elle ne fait que renforcer les inégalités entre les gens et abaisser la qualité de la vie ; notre planète ne peut permettre à toute la population mondiale d'accéder aux modes de consommation des classes supérieures des pays riches.

Les alternatives locales aux modes de consommation et de production qui tentent un peu partout de se mettre en place nous paraissent révélatrices du besoin de réappropriation collective de l'espace de nos vies que restreignent de plus en plus les productivistes. Même si ces alternatives, en l'absence d'une lutte globale contre le système et d'un projet politique, restent limitées quant à leur possibilité de changer réellement la vie.

Dans la mesure où notre projet politique s'est historiquement construit au fil et au cœur des mouvements sociaux, des révoltes et des tentatives d'établir des rapports sociaux égalitaires, c'est dans ces mouvements qu'il faut combattre, y compris en s'élevant contre certains de leurs aspects qui chercheraient à reproduire un ordre ancien (ou à en créer un nouveau) de domination. Ce sont dans les contradictions et les conflits actuels de la société que plongent les racines d'une autre forme d'organisation sociale dont l'ébauche jaillit parfois spontanément, dans certaines situations. Nous pensons que c'est lorsque les gens sont " en mouvement ", dans des moments partiels de rupture, qu'ils sont porteurs d'idées et de pratiques correspondant le mieux à nos aspirations.

À PROPOS DES ACCORDS DE WAGRAM

Au terme de trois mois de négociations, syndicats et patronats ont arraché vendredi un accord sur la sécurisation de l'emploi, salué par François Hollande comme «un succès du dialogue social. Cet accord se traduira par de nouvelles avancées pour les salariés». Pour les salariés ou pour le patronat ?

LE CONTENU DES ACCORDS

En ce qui concerne la sécurisation des salariés et chômeurs :

- surcotation chômage (patronale) sur les CDD de «surcroît d'activité» de moins d'un mois (3 %), de 1 à 3 mois (1,5 %) et sur les très nombreux CDD dits d'usage, dérogatoires (0,5 %). En échange, exonération de 3 à 4 mois (selon la taille de l'entreprise) pour l'embauche d'une personne de moins de 26 ans en CDI, et CDI pour les intérimaires à définir par la branche. Juillet 2013.

- accès généralisé à une complémentaire santé collective (financée pour moitié par l'employeur) avec un panier «minimum» : 100 % de la base Sécu pour une consultation, 125 % pour les prothèses dentaires et forfait optique de 100 euros par an. Avant le 1er janvier 2016.

- «droits rechargeables à l'assurance-chômage» pour que les chômeurs conservent une partie de leurs reliquats. Horizon : renégociation en 2013 de la convention Unédic. Maintien des droits santé et prévoyance pendant 12 mois pour les chômeurs (d'ici 1 à 2 ans).

- temps partiels : minimum de 24 heures par semaine, sauf cas particuliers, lissage possible sur l'année. Majoration au-delà de la 1ère heure (10 % ou 25 % selon cas).

- «mobilité volontaire sécurisée» : avec accord de l'employeur, les salariés (des entreprises de plus de 300 personnes, avec 2 ans d'ancienneté) peuvent «découvrir un emploi dans une autre entreprise», avec l'assurance du retour.

- «compte personnel de formation», transférable, alimenté à raison de 20h/an dans la limite de 120h. Utilisable par les chômeurs. Horizon : 6 mois.

- voix délibérative pour 1 à 2 salariés dans les organes de décision des grands groupes (5 000 salariés en France ou 10 000 dans le monde).

- accès des représentants de sala-

riés à une «base de données unique» (investissements, rémunérations, flux financiers, sous-traitance, etc.) pour «anticiper», grâce à un «dialogue renforcé», les évolutions. Horizon : 1 an.

- Flexibilité pour les entreprises

- accords «de maintien dans l'emploi» : en contrepartie de l'engagement de ne pas licencier, une entreprise en difficulté peut conclure un accord majoritaire pour «ajuster» temps de travail et rémunérations, sans passer par un plan social si elle licencie au moins 10

salariés refusant ces changements. Durée : 2 ans maximum. Quand l'entreprise va mieux, elle doit «partager le bénéfice économique» de l'accord avec les salariés.

- des plans sociaux facilités, «fixés» (procédure et contenu) soit par accord majoritaire avec les syndicats, soit par une homologation administrative dans les 21 jours, avec des délais de contestation maximum préétablis.

- restructurations facilitées : mobilité interne obligée (à salaire ou classification maintenus) si un accord d'entreprise l'organise (conditions d'éloignement, etc.). Licenciement pour «motif personnel» en cas de refus.

- pour les licenciements individuels : en cas d'accord en conciliation aux Prud'hommes, «indemnité forfaitaire» à l'ancienneté (plafonnée à 14 mois de salaire pour 25 ans). Si pas de conciliation, le juge reste souverain.

- prescription des contestations de licenciement après 2 ans (3 ans pour les litiges sur les salaires).

- pour les entreprises de moins de



50 salariés : expérimentation du recours direct au CDI intermittent, alternant périodes travaillées ou non, dans trois secteurs.

- l'entreprise peut «privilégier», dans «l'ordre des licenciements» économiques, la «compétence professionnelle».

- fermeture de sites rentables : le texte énonce qu'«il convient d'envisager la recherche de repreneurs dès l'annonce du projet de fermeture» d'un site, pas d'obligation.

“UN ACCORD AMBITIEUX” ?

La taxe sur les CDD courts ne concerne que les catégories de CDD ayant pour motif un «surcroît exceptionnel de travail», les plus courtes et les plus fréquentes. Elles ne concernent pas celles ayant trait au «remplacement de salariés absents» les plus longues. Ni les «contrats dits d'usage» qui sont sans limites et sans primes de précarité (sur ces derniers la surcotisation ne passera que de 4 à 4,5 %). «Un accord devra être signé dans l'interim pour créer la possibilité d'embaucher en CDI les intérimaires qui enchaînent mission sur mission» (sic). Le patronat des entreprises d'interim va en profiter et remplacer les CDD de moins d'un mois (l'interim coûte 15 %, les contrats coûteront 10 % + 5,5 %) et encore plus de un à trois mois (l'interim coûte 15 % ils coûteront 10 % + 7 %).

La «complémentaire santé pour tous» coûterait, selon le Medef 4 milliards. Il ne s'agit pas d'abonder la Sécurité mais bel et bien les assurances privées. Ce système est un mirifique cadeau pour Axa, Malakoff-Médéric et autres grandes compagnies.

Pour les temps partiels, «Sauf cas particulier et avec un lissage sur l'année, un contrat à temps partiel devra prévoir une durée d'au moins 24 heures par semaine». Mais ce sera pour les salariés qui seront employés un an après la signature de l'accord ! Ils auront droit à une durée d'activité minimale de 24 heures par semaine, sauf s'ils demandent une durée inférieure. Les personnes déjà employées actuellement pourront demander un «complément d'heures choisies» s'ils souhaitent augmenter leur temps de travail hebdomadaire.

Le troisième article des accords prévoyait la création de «droits rechargeables» : un chômeur qui reprend un emploi ne perd pas ses droits, et peut les faire valoir en cas de retour au chômage. En fait cette éventuelle mesure annoncée à tort par les médias sera inscrite... dans la future renégociation

en 2013 de la convention Unedic.

Concernant les accords dits de «maintien de l'emploi» ou de «compétitivité», c'est une généralisation d'accords qui avaient été signés, et célèbre à l'époque dans des entreprises comme Bosch, et Continental, ce qui ne les avait pas empêché de fermer après avoir essoré leurs salariés ! C'est finalement l'application du projet de loi annoncé par Sarkozy le 31 janvier et publié au JO sous le nom de loi Warsmann article 40 le 22 mars 2012 : «Modulation du nombre d'heures travaillées sur courte période sans requalification du contrat de travail : la mise en place d'une répartition des horaires sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année prévue par un accord collectif ne constitue pas une modification du contrat de travail». C'est même pire, puisque ce délai passe à 2 ans. C'était déjà possible de signer des accords dérogatoires au Code ou à la convention collective par la loi Fillon du 4 mai 2004. Ça inversait la hiérarchie des sources de droit. Mais avec Fillon, le salarié pouvait refuser et il gardait ses droits en cas de licenciement. C'est donc pire que la loi Fillon du 4 mai 2004 : ce dernier n'avait pas osé à l'époque imposer la loi à un salarié qui refusait individuellement la baisse de son salaire. Celui-ci restait dans ses droits ! Là, ce n'est plus le cas, il sera licencié... à ses torts !

Il a été concédé la création d'un «CDI intermittent» dans 3 secteurs chocolaterie, formation et articles de sport !

Une entreprise qui supprime des postes mais «reclasse» les salariés en signant «un accord majoritaire» sera dispensée de «plan social». En cas de refus d'un poste le salarié pourra être licencié.

La polémique avait fait rage lors des dernières semaines du quinquennat Sarkozy autour des accords de compétitivité emploi. Ces accords, qui permettent à une entreprise de traverser une période de difficulté en baissant les salaires ou en augmentant le temps de travail, sont toujours d'actualité. Mais ils sont très encadrés. Notamment, un salarié qui refusera sera licencié pour motif économique, c'est-à-dire qu'il pourra bénéficier de l'assurance chômage et surtout d'indemnités de licenciement (contrairement à un licenciement pour faute grave). Et au-dessus de 9 licenciements économiques, l'entreprise devra engager un plan de sauvegarde de l'emploi. En revanche, les procédures classiques de licenciement économique sont profondément modifiées. Faute d'accord

avec les syndicats majoritaires, l'employeur pourra désormais élaborer lui-même un plan social et le soumettre simplement à l'homologation du ministère du Travail. Avec des délais et des possibilités de recours au juge fortement réduits. Ce dernier point était très attendu du côté patronal. Autre sujet qui pourrait faire des remous : la très forte réduction des délais durant lesquels les salariés pourront contester devant les juges un licenciement ou le non-paiement d'heures supplémentaires, par exemple.

Comme le dit la présidence du Medef, cet accord «marque l'avènement d'une culture du compromis après des décennies d'une philosophie de l'antagonisme social». «Ce soir, les partenaires sociaux ont placé la France en haut des standards européens en matière de marché du travail et de relations sociales. L'accord auquel ils sont parvenus est en effet tout sauf un accord à minima».

FO et la CGT ont refusé de signer cet accord, dénonçant un texte qui «renforce la précarité» et une négociation qui a «loupé sa cible». Mais le but était-il de donner de donner des droits nouveaux aux salariés ?

Cet accord intervient cinq ans jour pour jour après celui sur la modernisation du marché du travail, à l'origine de la rupture conventionnelle, qui a mis fin depuis à plus d'un million de CDI.

Les véritables enjeux de ces accords se situaient ailleurs que sur le terrain social : les grandes agences de notation justifiaient leurs doutes persistants sur la France, notamment par la rigidité du marché du travail et la nécessité d'une accentuation des réformes structurelles. «A court terme, la réforme prévue du marché du travail sera un indicateur décisif de l'engagement politique et public en faveur des mesures importantes qui permettront de renforcer la compétitivité et le potentiel de croissance de l'économie française», avait prévenu l'une d'elle à la mi-décembre. Et donc d'interrompre le processus de dégradation, sans pour autant relever la note.

Restent maintenant à transformer ces accords en une loi...

Camille, OCL Reims, le 22 janvier 2013



chroniques du contrôle et de la répression

Big

Ce que nous prépare l'Europe!

- Sécurité civile et défense ne font plus qu'un!

Le marché mondial de la sécurité est passé de quelques 10 milliards d'euros en 2001 à environ 100 milliards en 2011.

Au niveau européen, actuellement il est estimé entre 26 et 36 milliards d'euros et 180 000 emplois !

L'Union européenne craint pour la compétitivité des firmes européennes et c'est ainsi qu'elle finance actuellement pas moins de 195 programmes de recherche sur la sécurité et la surveillance afin de développer un véritable marché intérieur des technologies de la sécurité : biométrie, vidéosurveillance, drones, géo-

localisation, détection des comportements anormaux, modèles mathématiques sous forme d'algorithmes afin d'identifier des suspects, d'atteindre des cibles, etc.

Le budget du prochain programme-cadre européen valable pour la période 2014-2020 devrait augmenter. Un volet entier sera de nouveau consacré à la « sécurité civile » qui devrait recevoir 2,1 % du montant global soit 1,6 milliard d'euros.

L'Union européenne veut continuer à développer la coordination entre la recherche en matière de « sécurité civile » et la recherche dans le do-

main militaire. C'est ainsi que ce sont en majorité de grandes sociétés travaillant pour les armées qui sont les bénéficiaires des subventions de l'Europe dans le programme de recherche en matière de sécurité. En particulier : le groupe aéronautique franco-allemands EADS, et ses filiales Cassidian et Astrium, participent à 20 projets différents, Thalès France en suit 22 et en coordonne 5, Sagem et Morpho (deux filiales du groupe français Safran) participent à 17 projets qui incluent notamment la mise au point de drones de surveillance ou la conception de passeports et de fichiers biométriques.

- Le programme INDECT

Parmi ces 195 programmes de recherche financés par l'Europe, INDECT (Système d'information intelligent soutenant l'observation, la recherche et la détection pour la sécurité des citoyens en milieu urbain) est connu grâce aux Anonymous qui ont publié un dossier très complet sur ce programme de recherche dans le n°3 de VOX (« magazine non officiel libre et gratuit sur Anonymous »), organisé des manifestations sur la voie publique (depuis fin juillet 2012) et créé un site Web : Noindect.fr. En voici un extrait :

« INDECT est le projet de surveillance le plus vaste jamais planifié ou mis en place.

Il ne se limite pas à la surveillance de l'Internet. Les gens dans la rue n'échapperont pas à Indect. Ce qui ressemble à de la science-fiction pourrait devenir une réalité inquiétante dès 2013. La science-fiction d'hier sera l'INDECT de demain. INDECT combine toutes les données de forums, réseaux sociaux (comme Facebook) et moteurs de recherche sur Internet avec les bases de données gouvernementales, de communication de données et s'alimente des caméras de surveillance de la rue.

INDECT saura où nous sommes, ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et ce que nous allons faire ensuite.

INDECT saura qui sont nos amis et où se trouve notre lieu de travail. INDECT jugera si nous nous comportons de façon normale ou pas.

SUR INTERNET:

INDECT prévoit une Surveillance Internet en utilisant les moteurs de recherche, Usenet, les réseaux sociaux, forums, blogs, réseaux P2P... Des algorithmes linguistiques avancés seront capables de lier les relations entre les personnes en analysant et en interprétant des messages (par exemple, dans les chats ou sur les réseaux sociaux).

Ainsi peu importe si vous utilisez un pseudo, Indect sera capable de savoir qui vous êtes, qui sont vos amis, avec qui vous parlez, ce que vous dites, ce que vous téléchargez...etc.

DANS LES RUES:

Dans les rues, des logiciels pourront permettre aux caméras de vidéo-surveillance de vous reconnaître (reconnaissance faciale), d'enregistrer et d'analyser tous vos faits et gestes, vos fréquentations, vos connaissances...

INDECT prévoit de compléter les caméras de surveillance par des drones (caméra de surveillance autonome volante)

Les caméras de surveillance utiliseront notamment les bases de données des données biométriques des passeports pour identifier les

personnes et créer des profils.

Les données obtenues grâce à ces mesures seront introduites dans une base de données, continuellement mise à jour et complétée par les données existantes. (nom, prénom, pseudo, casier judiciaire, emploi du temps, connaissance, fréquentation, opinion...)

INDECT c'est pour les TERRORISTES ?

Pour être dans cette base de données, il ne sera pas nécessaire d'être un voleur ou un terroriste. Une enquête auprès des policiers polonais a montré que les points suivants peuvent être utilisés comme critères pour « comportement anormal ». Vous serez considéré comme dangereux (et donc pisté) si dans la rue vous :

- courrez
- restez assis trop longtemps
- flânez
- faites demi-tour
- êtes hésitant
- passez plusieurs fois sous une caméra
- ... etc.

Sans oublier que si un tel projet est mis en place, il ne faudra pas longtemps avant d'élargir les critères pour pouvoir surveiller plus de personnes, voir toutes les personnes! ».

- Un projet parmi beaucoup d'autres...

INDECT mobilise actuellement des dizaines de chercheurs scientifiques subventionnés par l'Union européenne à hauteur de 10,9 millions d'euros, sur un budget total de 15 millions d'euros. Mais c'est la partie visible de l'iceberg du programme de recherche et développement de la Commission européenne, l'un des 195 projets qu'elle finance !

On découvre ainsi que des systèmes et technologie de surveillance, initialement conçus pour

« sécuriser » les frontières de l'Europe et de l'espace Schengen en refoulant les « sans papiers » seront utilisés pour surveiller tout un chacun.

Ces projets portent des noms surprenants : Tiramisu, Lotus, Virtuoso, Mosaïc, ... Mais ce sont leurs contenus qui doivent nous interpeller. C'est ainsi que le projet « **EFFISEC** » de 16 millions d'euros est fait pour contrôler « en profondeur » les voyageurs, à pied ou en voiture, leurs bagages et véhicules. Quant à « **Mosaïc** », il doit

développer des systèmes « intelligents » en matière de reconnaissance, de détection, de géolocalisation et de cartographie des cibles à surveiller. « **SNIFER** » doit améliorer le travail effectué par les chiens renifleurs qui vont se retrouver ... au chômage. « **SUBITO** » doit automatiser l'identification et la détection en temps réel des bagages abandonnés...

Sources : Bugbrother.blog.lemonde.fr/, article de Jean Marc Manach. Noindect.fr.

- Une fable politicienne

Il est évident que les industriels y voient un bon moyen de faire du fric pendant que les politiques y voient de bons moyens de contrôler, surveiller, ficher, espionner, ... leurs « citoyens ». Institutionnellement, on apprend que les élus Verts du parlement européen auraient réussi, d'après eux, à introduire des critères d'impact social dans ce programme européen : tous les appels à projets dans le domaine de la sécurité devront être soumis à une évaluation préalable de leurs conséquences, sur les droits fondamentaux. De la foutaise justifiant leur fonction d'élus européens qui ne pèse rien devant la nécessaire « compétitivité » des groupes industriels du secteur de la « sécurité-défense ».

Big Brother

Brother



Roms étrangers en France: Hollande plus fort que Sarkozy!

Philippe Goosens, auteur du livre « les Roms, dignité et accueil » (Editions l'Harmattan - 2011) a compilé les chiffres et les lieux des expulsions de Roms étrangers en France depuis le 1er janvier 2012 trimestre par trimestre. Il vient de publier un recensement de ces évacuations forcées pour l'année 2012.

Nous reproduisons ci-dessous son résumé.

« En dépit des discours d'ouverture, le nouveau gouvernement socialiste a développé dans la réalité une politique au moins aussi destructrice et nocive que ne l'avait été le gouvernement précédent. Il a exercé une pression sans précédent sur cette population : 66% du total des personnes évacuées en 2012 le furent sous son autorité durant les six derniers mois. De plus, le nombre de personnes évacuées durant le 3ème trimestre a battu tous les records (5 223 comparé à 3 283 durant le même trimestre en 2011). Le nombre de personnes ayant reçu une Obligation à Quitter le Territoire Français (1728 en 2012 comparé à 850 en 2011) est aussi lui aussi en nette augmentation.

Les chiffres montrent que depuis la mise en application de la circulaire interministérielle le 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuations des campements illicites », les choses n'ont pas changé : les per-

sonnes sont la plupart du temps tout simplement mises à la rue sans aucune solution alternative. Durant les six derniers mois, 63 évacuations forcées (sur un total de 97 pour l'année) ont été menées par les forces de l'ordre dont seulement 15 (sur un total de 19 pour l'année) l'ont été accompagnées d'une solution partielle de relogement (qui est très souvent nettement insuffisante et temporaire). Les activités et les pressions de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration ne se sont pas relâchées (présence sur les terrains avec les forces de police avant et pendant les évacuations) et les rapatriements par charter se sont succédés à une cadence mensuelle jusqu'au mois de novembre.

Malgré des rappels à l'ordre très fermes de l'ONU, malgré les nombreuses protestations d'ONG françaises et internationales, tout indique que la politique menée par l'Etat français à l'égard des Roms est raciste et discriminatoire. Il suffit d'observer le nombre élevé de personnes évacuées de force par les autorités (9404) par rapport au nombre estimé de Roms étrangers présents sur le territoire français (de 15 à 20 000). De fait, selon le Rapporteur Spécial de l'ONU sur les droits des migrants, François Crépeau, « l'objectif ultime semble être l'expulsion de France des communautés migrantes Rom ».

La télé du Xème type

L'opérateur américain Verizon serait sur le point d'introduire un nouveau type de périphérique pour nos écrans de télévision, un boîtier qui enregistrerait les personnes postées devant leur écran. Le but est de permettre aux annonceurs de ne pas se tromper de cibles lors des coupures pubs. Verizon aurait déposé un brevet, en mai 2011, pour un dispositif se plaçant à l'arrière d'un écran de télévision. Muni de capteurs audio et optique, il pourrait « voir » et « entendre » les personnes se plaçant devant lui, sur un certain rayon de perception. Il pourrait ainsi enregistrer nos rires, nos réactions... Pour les annonceurs, ce serait une véritable innovation permettant d'espérer engranger des bénéfices substantiels. Verizon cherche comment vendre « leur merde » aux téléspectateurs. Peut-être en leur proposant l'abonnement gratuit à Internet ou la prise en charge de telle ou telle installation ?

Des parapluies contre les tirs de flashball et de LBD (lanceurs de balles de défense)

Suite aux trop nombreux blessés et mutilés par tirs de flashball et de LBD, des « activistes » ont pensé qu'il serait bon de dévoiler une méthode simple susceptible de renforcer nos défenses face à ces armes, ou tout du moins d'en atténuer l'efficacité. D'après le site <https://copwatchnord-idf>, le parapluie avec canne classique (ne pas utiliser un parapluie pliable ou avec une toile trop mince) lorsqu'il est ouvert et placé devant vous stoppe ou détourne les balles de caoutchouc sans que la toile ne soit percée. Au pire, seules les baleines du parapluie peuvent être endommagées.

Cette arme de défense, non encore catégorisée, a été testée et labellisée. Dorénavant on ne dira plus « parapluie à canne » mais « parafluc »

Encore une casserole au cul d'Ayrault!!!

Le Point.fr a publié un listing informatisé prouvant qu'en 2006 tous les SDF de Nantes étaient fichés : nom, prénom, date de naissance, surnom, antécédents judiciaires, toxicomanie, alcoolisme, fumant ou non du cannabis, vivant ou non en squat, problèmes psychiatriques...

Il s'agit d'un document informatisé datant de 2006 et comprenant 129 noms. Les habitudes de chaque SDF sont consignées jusqu'aux moindres détails, même les plus intimes, y compris leurs relations homosexuelles. La rubrique « CCAS » (Centre Communal d'Action Sociale) laisse supposer que des agents de cette structure ont enfreint le secret professionnel pour alimenter les fiches. De même, certaines informations sur les antécédents n'ont pu être puisées que dans les services de police de cette ville.

Ce fichage méthodique aurait été mis en place après l'arrivée à Nantes d'un certain Gilles Nicolas comme directeur de la réglementation et de la tranquillité publique. Ce personnage, qui prend ces fonctions en 2004, est un commissaire divisionnaire des RG mis à disposition par le ministère de l'Intérieur à l'époque où Sarkozy trônait ! Proche de Jean-Marc Ayrault, ce flic est repêché en 2008, à l'âge de

la retraite, et est chargé de la sécurité. Cette même année, il est remplacé à son poste par un autre commissaire, Didier Fillion-Nicolet lui aussi « prêté » par le ministre de l'Intérieur de Sarkozy, alors directeur de renseignement intérieur dans le département de Loire-Atlantique. En 2011, un troisième commissaire, Lionel Edmond, ancien numéro 2 des RG à Nantes, est à son tour détaché à la mairie. Incroyable ! Trois anciens commissaires des RG dans une mairie ! D'habitude, certaines municipalités font appel à des responsables issus des rangs de la police nationale pour diriger leur police municipale... mais pas à des flics venant de la police politique.

On comprend alors mieux les causes de ce fichage des SDF sur Nantes. Y-a-t-il eu d'autres fichages ? En 2009, une note de service avait intimé l'ordre aux policiers municipaux de faire des contrôles préventifs des Roms. Et les opposants à l'aéroport de Notre Dame des Landes, dans quel fichier sont-ils ?

Pour celui des SDF de 2006, la municipalité de Nantes a déclaré que cela concernait « des pratiques professionnelles mal contrôlées par la ville auxquelles il a « été mis fin. Ce fichier non-conforme a été détruit dès que la ville en a eu connaissance ». A suivre !

Des Lybiens portent plainte contre Amésys

En 2007, Amésys, filiale du groupe informatique Bull avait vendu à Kadhafi son système de surveillance « Eagle ». Cinq libyens (blogueurs opposants au régime) viennent de porter plainte contre cette société française car elles ont été arrêtées et torturées par le régime en place et leurs arrestations étaient directement liées à leur surveillance par le système livré par Amésys. L'affaire avait commencé avec la découverte en août 2011 lors de la chute de Tripoli, par des journalistes, de documents portant le logo « Amésys » dans le bâtiment où le régime de Kadhafi surveillait les communications... A suivre !

Big Brother

LES TEMPS SONT DURS!

Le retour aux affaires du parti socialiste assisté par EELV, précédé de l'irruption du Front de gauche et son tribun Mélenchon qui menacèrent pour un temps l'hégémonie du parti de la rose, ne pouvait que susciter remous et interrogations dans la galaxie tantôt nommée extrême gauche, gauche de la gauche ou même gauchiste. Une galaxie dont les libertaires ne peuvent s'affranchir aussi facilement que bon nombre le prétendent.

DE NOMBREUSES QUESTIONS SANS RÉPONSE

Les questions qui pouvaient conditionner des choix tactiques et organisationnels ont été, dans cette situation particulière, plus nombreux que d'ordinaire ! La coalition PS/EELV réussira-t-elle ? (quand je dis réussir je n'entend ni juguler la crise, ni ouvrir la voie du socialisme, mais simplement surfer sur ses forfaits avec suffisamment d'habileté pour maintenir une chance de rester au pouvoir). Le Front de gauche, forcément déçu par l'écart entre ce que les sondages lui prédisaient et son résultat à la présidentielle, remontra-t-il la pente, se maintiendra-t-il à ce niveau honorable, ou va-t-il chuter irrémédiablement ? Le PC et Mélenchon vont-ils se séparer ? Le Parti de gauche peut-il exister indépendamment de son mentor ? Les petits partis qui le composent auxquels s'ajoutent des nouveaux venus issus du NPA ou des Alternatifs, seront-ils à même de jouer une partition audible et entendue dans le FdG... et en dehors ? Résistera-t-il au ressac que la guerre du Mali ne manquera pas de provoquer ? Les Verts resteront-ils au gouvernement, le PCF y entrera-t-il ? Quelle voie prendre, quelle stratégie définir alors que le gouvernement PS «chute» plus vite que prévu et n'incite guère à ce qu'on lui colle au cul pour des raisons autres que le maintien de quelques prébendes électorales.

Des réponses accordées à ces questions dépendaient les décisions déjà prises par chacun, ou à prendre dans un

délai plus ou moins proche. Des lignes devaient bouger et elles ont bougé. Mais de manière feutrée, sans grands éclats, rien de cataclysmique ! Il est vrai que la déroute des NPA et LO aux présidentielles (400 000 et 200 000 voix), la déception provoquée par le score de Mélenchon, l'extrême faiblesse des Verts (800 000 voix) sauvés sur la ligne par le PS, n'incitaient pas à un triomphalisme autorisant à clamer haut et fort que telle ou telle stratégie était la bonne. A cela s'ajoutent évidemment les incertitudes énumérées plus haut que nul ne peut raisonnablement balayer d'un revers de manche en donnant des réponses évidentes.

DE PRUDENTS RECLASSEMENTS

Lors de leur dernier congrès (une centaine de présents) les 17 et 18 novembre dernier les Alternatifs (quelques 500 militants au plus) sont devenus la 9e composante du Front de gauche. Une décision prise à seulement 56 % de majorité par des membres désireux de faire exister une voix «socialiste autogestionnaire» au sein de la gauche de la gauche grâce à des alliances électorales. Et d'œuvrer à ce que se forme au sein du FdG un pôle rouge et vert plus consistant, regroupant de petites composantes comme la Gauche unitaire - GU, La Gauche anticapitaliste, convergence et alternative (1), ou la FASE (2). Un pôle déjà largement mis en place par les Alternatifs et la Gauche anticapitaliste dans certains départements. Les minoritaires s'inscrivent davantage dans les mouvements sociaux que dans les coalitions électorales, rechignent à se plier à l'idéologie de la croissance et au nationalisme de Mélenchon et considèrent le PC comme toujours plus ou moins stalinien. Ils seraient tentés par un rapprochement avec les décroissants voire avec quelques libertaires. C'est en tout cas ce qu'Alternative libertaire espère, qui rêve de former un front anticapitaliste extra-institutionnel proposé aussi au NPA maintenu, du moins à sa fraction «gauche». Mais l'AL, lors de son dernier congrès, était aussi tiraillée entre une motion majoritaire qui proposait un front anticapitaliste à deux facettes : l'une composée d'organisations (y compris libertaires, FA, CGA), et l'autre, sociale, constitué de collectifs de luttes et de sections ou tendances syndicales. L'autre motion se montrait réticente vis-

à-vis du front partidair et proposait d'œuvrer à mettre en place des initiatives au sein des plus précarisés. On constate que ce sont là les mêmes tensions entre deux approches que celles que l'on a constaté chez les Alternatifs.

Quoi qu'il en soit, tensions et tiraillements ne sont pas déchirements, et n'ont semble-t-il pas été vécu par chaque camp de manière dramatique dans la mesure où, là encore, la certitude d'avoir raison à 100 % n'était pas de mise.

Le plus surprenant avec les Alternatifs c'est que leur définition, «autogestionnaire, féministe, écologiste, altermondialiste», est celle qui, de toutes les autres chapelles, pouvait, jusqu'à la montée de Mélenchon, paraître la plus tendance. Pourtant, les adhésions ont tiré plutôt vers le bas, comme si l'offre séduisante ne correspondait pas aux demandes réelles. Deux éléments ont sans doute joué : l'un est la réticence à s'engager qui s'exprime de plus en plus clairement parmi les militants de base du mouvement social et qui, quitte à se résoudre à le faire, préfèrent sans doute l'être dans un «vrai parti» plutôt que dans un «parti-mouvement» qui peut paraître assez flou. L'autre est la déringardisation du concept de «lutte des classes» que les Alternatifs utilisent rarement.

La même prudence concernant les choix stratégiques est visible lorsqu'on analyse les départs du NPA vers le FdG qui se sont faits par petites vagues successives au fur et à mesure que les militants acquerraient des convictions, pas évidentes au départ, concernant les choix organisationnels à faire. Ce fut en 2009 le départ des tenants d'une motion recueillant moins de 4% des voix dans le NPA et qui, avec Christian Piquet, formait la Gauche unitaire au sein du FdG, puis celle de Convergence et alternative la même année.

Puis, en 2011, c'est le tour de la Gauche anti-capitaliste (Myriam Martin et P-F Grond) de se former et qui a représenté jusqu'à 40 % du NPA s'accordant sur le nom de Mélenchon plutôt que sur celui de Poutou pour la présidentielle de 2012. Mais ensuite sa proposition de rejoindre le FdG ne recueillit que 22 % des voix (dont toutes ne franchirent pas le Rubicon), ce qui fait qu'on peut évaluer à 300 le nombre de militants ayant quitté le parti. Si cette scission fut marquée par des affrontements sévères (on alla même jusqu'à faire appel à la justice bourgeoise pour régler des questions d'argent), les vaguelettes qui suivirent au cours de l'année pour rejoindre la Gauche anti-capitaliste au sein du FdG se firent plus discrètes, illustrant ainsi l'ambiance plutôt dubitative qui règne en ce moment à l'extrême gauche. La GA veut un rassemblement anti-capitaliste comme première étape d'un rassemblement plus large, mais au

1. Issu du NPA (2009), pour une alliance avec la gauche anti-libérale.
2. coalition dans la coalition, la Fédération pour une alternative sociale et écologiste regroupe depuis 2008 d'ex PC comme les communistes unitaires (Braouezec, Zarka) ou l'ex ministre Marcel Rigout, aux côtés de petits rassemblement plus ou moins écolos. Il s'agit surtout d'une coalition de «personnalités» grenouillant depuis longtemps entre PC et PS.



sein du FdG. Elle ne s'avance pas plus, chacun s'observe.

L'IRRUPTION DE L'ÉCOLOGIE DANS LE DÉBAT

Si ces vagues-hésitations correspondent à des volontés de mieux se placer en vue des combats futurs (surtout électoraux), elles sont aussi provoquées par l'incontournable irruption de l'«écologie», tant au niveau politique qu'idéologique. Si, bien entendu, chacun est encore plus écolo que les autres, on se rappelle quand même que Mélenchon, il n'y a pas si longtemps, partageait largement l'orientation du PCF productiviste et favorable à la croissance. Mais le matin est souple et sait se couler dans l'air du temps quand il s'agit de monter en scène. Le voilà qui se réclame, avec le Parti de gauche, du concept d'écocapitalisme qu'il présente quasiment comme une nouveauté alors qu'il existe depuis le début des années 70 et a toujours été revendiqué par la LCR puis par le NPA. Il s'agit de réconcilier le marxisme (donc le mouvement ouvrier traditionnel) avec l'écologie, soit que l'on considère que ce dernier la contenait de fait si on le décrypte correctement, soit qu'il convient de l'y greffer si on considère qu'elle y était absente. Une redécouverte qui n'est pas étrangère à l'émergence de la lutte de Notre-Dame-des-Landes et du succès de quelques manifestations antinucléaires suite à la catastrophe de Fukushima. Manière aussi de se démarquer de son allié communiste qui, pourtant, n'est plus tout à fait aussi droit dans ses bottes que jadis sur ces questions (certaines sections, comme celle de Vendée, allant même jusqu'à soutenir la lutte contre l'aéroport de Nantes). Mélenchon définissait ainsi son écosocialisme, peu avant les assises du même nom organisées par le Parti de gauche en décembre 2012 : «Le but émancipateur du socialisme agissant dans le cadre de l'impératif écologique». C'est un rejet théorique du capitalisme vert : pas d'écologie sans rupture avec le capitalisme. Mais il ne s'agit pas là seulement d'une tardive révision idéologique qui, après tout, intervient seulement 40 ans après la parution des livres de l'anarchiste communiste Murray Bookchin (3), mais aussi d'une posture stratégique qui parie sur l'échec de celle des Verts et qui se pose – pour l'instant – en postulant pour une alternative à gauche afin de gouverner sans être intégré dans ou avec le PS. Une orientation qui a fait fuir le seul député FdG Marc Dolez, qui, comme le PC ne voit d'avenir que dans une alliance avec le PS mais qui, sans éclat non plus, est resté au FdG.

AVEC OU SANS LE PS ?

S'il est vrai que le parti se renforce en s'épurant, alors le NPA devrait avoir

mangé du lion. Avec les quelques 2 à 3000 adhérents qui lui restent, il propose aux forces de gauche qui ne sont pas au gouvernement de discuter des moyens d'agir pour construire une opposition. Pour expliquer et justifier son refus de s'y intégrer, il s'interroge sur le véritable positionnement du Front de gauche, suite notamment à l'abstention de ses députés sur le volet recettes du Budget 2013. «On ne voit pas très bien dans quelle construction on peut être en soutenant le gouvernement», a alors raillé Christine Poupin, qui n'a pas manqué de moquer aussi l'attitude des Verts, qui montre bien, selon elle, «l'impossibilité de peser de l'intérieur». Pourtant, ces affirmations programmatiques se font, là encore, de manière suffisamment «soft» pour ne fermer aucune porte à de futures recompositions. On note que les différents textes d'orientations qui circulent dans le NPA tranchent avec la rigidité des motions de l'ex-LCR de la tradition trotskyste, et contiennent de réelles interrogations et souvent des réponses pas convenues.

Quant aux Verts ils ne peuvent se permettre cette relative liberté de ton, ni poser ouvertement des questions de fond, tant ils sont coincés par l'obligée défense de leur parti. Car les militants EELV qui seraient en délicatesse avec l'orientation majoritaire auraient plus de mal que d'autres dissidents minoritaires à se recaser ailleurs. En effet, mis à part quelques spécimens isolés comme le fut Martine Billard, leur culture est par trop marquée d'anti-communisme (de rejet du «rouge») pour pouvoir sereinement entrer dans le FdG avec ou sans PCF. Et, mis à part revenir vers leurs associations environnementalistes, on voit mal où ils pourraient se réfugier, d'autant que le nombre d'élus parmi leurs militants est proportionnellement le plus important de toute la gauche et que ces derniers doivent leur strapontin à un PS qui les tient bien en laisse.

Malgré tout, l'intervention militaire française au Mali, applaudie par le PC et EELV, pourrait provoquer moins de prudence à ce jeu de chaises musicales. Le Parti de gauche et Mélenchon n'expriment que le regret que cette intervention n'ait pas été faite dans les règles nationales et internationales, ce qui peut donner à penser que ce n'est pas de ce côté-là que le divorce PC/Pdg viendra. En revanche les autres composantes du FdG, qui ont exprimé une condamnation beaucoup plus marquée, devraient se sentir mal à l'aise dans leur nouvelle coalition !

À QUOI ÇA SERT UNE ORGANISATION POLITIQUE ?

On peut voir dans ces réajustements, dans ces débats et même dans ces hésitations, des éléments positifs, avec parfois des textes qui tranchent avec la



rigidité et les certitudes d'antan et mettent le doigt sur des questions essentielles et des contradictions non résolues. Mais il est une invariance qui demeure partagée par toutes les chapelles, y compris en grande partie chez les libertaires et souvent malgré eux (nous) : c'est la surestimation du rôle de l'organisation politique, de l'importance de l'analyse et de la ligne «juste» et, par corollaire, une sous-estimation des capacités des mouvements sociaux. C'est le vieux fond élitiste des Lumières par lequel le philosophe doit éclairer la conscience du peuple, sous sa version léniniste même mâtinée de penchants libertaires, même dégagée d'une trop grande rigidité, qui remonte à la surface lorsqu'il s'agit simplement de constater que c'est le mouvement social, la société tout entière avec la lutte des classes, qui est incontournable dans les échecs et les réussites... et non la seule bonne ou mauvaise direction politique. Le concept de directions «traîtres» a bien du mal à s'extirper d'esprits façonnés par un siècle et demi de lecture idéaliste de l'Histoire. Cette persistance est un obstacle réel pour considérer qu'une organisation ou un parti politique ne sont qu'un lieu du mouvement, parmi d'autres et au même niveau, dans lesquelles s'élaborent et se prennent collectivement des propositions et des initiatives. C'est-à-dire remettre l'organisation politique à sa place et accepter que le mouvement social puisse être capable d'aborder et de prendre en charge tous les aspects, y compris politiques, d'une lutte. Œuvrer à ce qu'il se dote de structures propres est plus important que de construire ou renforcer son propre parti (ou organisation), fut-il le meilleur. Cette conception partidulaire de l'organisation correspond à un moment de l'histoire du mouvement ouvrier. A aucun moment, pourtant, elle n'a été acceptée sans critique de la part des acteurs du mouvement social. Actuellement c'est une défiance renforcée vis-à-vis des organisations, y compris syndicales, qui s'exprime au profit d'un désir d'horizontalité qui vient souvent se télescoper avec les pratiques partidulaires traditionnelles devenues minoritaires craignant d'être débordées.

jpd

3. En particulier *Post-Scarcity Anarchism*, Rampart Press, 1971 duquel furent tirés *Pour une société écologique*, 1976, Paris, Christian Bourgeois. (Traduction de l'américain par Helen Arnold et Daniel Blanchard) et *Vers Une Technologie Libératrice*, Librairie Parallèles - Editeur - 1976, puis sous différentes formes et rééditions *Qu'est-ce que l'écologie sociale ?*, Atelier de création libertaire, 1989, rééd. 2003 et 2012 (avec une préface d'Hervé Kempf).

L'UNION EUROPÉENNE: UNE NÉCESSITÉ CAPITALISTE

Voici peu, les trois représentants de l'Union Européenne, l'UE, se sont vus remettre le prix Nobel de la Paix à Oslo. (1) Aujourd'hui est célébrée l'amitié franco-allemande etc. Derrière ces réjouissances, c'est bien sans et contre les peuples que l'UE s'est construite. Comme le dénonçait jadis le PCF lorsqu'il était encore une force d'espoir et une référence de classe pour les travailleurs : «Le Marché Commun n'est que la mise en place d'une Europe à l'échelle des trusts au service des gros capitalistes».

L'EUROPE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES.

Au lendemain de la première guerre mondiale, la France et l'Angleterre, empires coloniaux, principaux vainqueurs veulent profiter de leur puissance et de leur victoire pour asseoir et accroître leur domination politique et surtout industrielle sur l'Allemagne vaincue. Ce sera «la paix dure». Mais ces deux impérialismes se heurteront à celui d'un autre vainqueur. En effet, l'allié américain qui entretenait déjà de solides relations commerciales, mise sur cette victoire pour défendre ses investissements en Allemagne et faire fructifier ses intérêts. Cet empire économique et militaire US qui s'affirme compte bien s'ouvrir les marchés tant en Europe que dans les colonies de ses alliés et dans celles du vaincu qui lui étaient jusqu'alors fermées. Sa vision s'affiche déjà : retrait des barrières économiques, établissement d'une égalité dans les conditions de commerce...(discours des 14 points du président W P Wilson, janvier 1918). Et, pour les nations désirant la paix, une association pour la maintenir : la SDN, Société Des Nations qui préfigurerait l'ONU après la deuxième guerre mondiale.

En France R. Poincaré est à l'époque à la tête du gouvernement. Cet ancien avocat élu de Moselle gravit les marches vers le sommet du pouvoir : la Présidence du conseil. Avocat d'affaires, parmi ses clients se trouvent naturellement les dirigeants des plus grosses entreprises industrielles et financières de l'époque. La CGT d'alors voit en lui (et son gouvernement) l'Homme du Comité des Forges. Ce syndicat défend les intérêts des grands patrons de la sidérurgie, il est l'ancêtre de la puissante UIMM : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie qui lui succèdera et du MEDEF.

En 1925, sous la pression de l'américain, les Français, Allemands et autres européens développent les as-

sociations et cartels internationaux tant dans la sidérurgie, que dans le charbon, la chimie. Se met alors en place une collaboration étroite qui porte sur le contingentement de la production, la répartition des marchés ou la suppression de concurrents. C'est une entente cordiale qui voit ses profits gonfler sur le dos des travailleurs et des peuples qui subissent l'inflation des prix, la récession et l'éternelle misère.

PENDANT LA GUERRE LES AFFAIRES CONTINUENT

Tandis que les peuples s'entretuent gavés d'idéologie nationaliste revancharde et d'anti communisme, la bourgeoisie française accepte et collabore à la politique du Reich, où elle trouve nombre d'intérêts. Rappelons que si les prolétaires n'ont pas de patrie, la bourgeoisie n'a aucun état d'âme, lorsqu'il s'agit de défendre ou accroître ses profits. Ainsi avant, pendant ou après la guerre, les capitalistes US et allemands renforceront leurs liens, en tenant compte parfois, des susceptibilités françaises ou britanniques(2). Les capitalistes français collaborationnistes ne peuvent qu'appuyer cette nouvelle vision américaine, d'un libre marché européen. Ils vont même jusqu'à accompagner l'accession de Hitler au pouvoir, puis à collaborer avec le régime nazi installé dans la guerre. Les barons de la finance et autres capitaines d'industrie français choisirent l'ordre nazi, incluant la défaite de la France en 1940, plutôt que de voir perdurer les révoltes ouvrières et le Front Populaire arrivé au pouvoir en 1936. L'arrivée d'Hitler régla le problème social outre Rhin. Son populisme, sa force et une répression brutale firent disparaître toute contestation. Sous des conditions différentes, les ouvriers français encore en rapport de force, occupèrent les usines, imposèrent un Front Populaire. A Berlin l'ordre régnait et la vermine rouge disparue des rues avait été matée. Cette Europe du Reich était saluée par la bourgeoisie. C'était

sa revanche contre les «accords de Matignon» signés par un patronat français, «obligé» par la pression des luttes ouvrières.

L'EUROPE DE LA RECONSTRUCTION.

La défaite de l'Allemagne nazie permettra au capital américain d'asseoir son hégémonie économique en Europe Occidentale et de déployer sa puissance militaire face au bloc soviétique de Staline. Dans les conférences de Yalta puis Potsdam en 1945, Roosevelt et Staline ont dessiné l'Europe de l'après guerre. Une Europe sous influence est modelée. Capitalisme privé à l'Ouest contre capitalisme d'état à l'Est. Mais, l'ennemi d'hier vaincu, les rivalités économiques, et politico-idéologiques l'emportent. Très vite, les alliés d'hier s'affrontent. La séparation de l'Europe se précise. L'Allemagne est divisée en deux pays rivaux : RFA à l'Ouest et RDA (3) à l'Est. Dès lors, USA et occidentaux formeront une alliance de défense mutuelle : l'OTAN (Organisation de Défense de l'Atlantique Nord), tandis que de l'autre côté du «rideau de fer» se met en place «le Pacte de Varsovie». La «guerre froide» s'installe. A l'Ouest, les USA ont proposé un programme de développement et d'aide à la reconstruction : le plan «Marshall». Seize pays l'accepteront. L'Allemagne (RFA) les rejoindra en 1949. Se met en place l'OECE : Organisation Européenne Coopération Economique qui élargie à d'autres pays deviendra en 1961 l'OCDE : Organisation Coopération Développement Economique. A l'Est, Staline mettra en place le COMECON.

Ce plan Marshall, de 13 milliards de dollars se traduira en prêts, ou en nature par la livraison de biens d'équipement divers. Dans ce climat tendu de guerre froide, la propagande et la traque «anti-rouge», bat son plein. Aux USA, c'est le Mac Carthysme (du nom du sénateur Mac Carthy) : croisade anti communiste. En Europe, c'est la CIA ou d'autres officines qui mèneront la même chasse aux sorcières, plus ou moins ouvertement selon les pays, l'importance des partis ou syndicats «rouges». Ainsi sera subventionné le syndicat FO, scission de la CGT communiste, pour contrer son influence dans le monde du travail. En Italie, cela passera par la démocratie chrétienne et la Mafia. Dans ce contexte, partout à l'Ouest, le recyclage d'anciens nazis, avec l'accord du Vatican et la mise à disposition de ses réseaux, est bienvenu. Le spectre d'une troisième guerre mondiale (atomique) se précise de plus en plus. Le monde libre occidental est en danger. Au péril rouge soviétique, s'ajoutent le péril jaune lui aussi communiste. Mao Tsé Toung prend le pouvoir à Pékin. Les luttes ar-

(1) Voir C.A N°225 : L'UE Nobel de la paix...mais la paix pour qui ?

(2) En exemple des USA, la famille «Busch» qui a fait fortune grâce à ses investissements et échanges avec l'Allemagne nazie.

3) RFA : République Fédérale Allemande et RDA : République Démocratique Allemande.

mées de libération nationale, prennent de l'importance, notamment au Viêt-Nam. Les occidentaux, sous couvert de l'ONU sont engagés dans la guerre de Corée contre le Nord communiste. La guerre ne sera pas sur le vieux continent. Les confrontations impérialistes seront exportées aux quatre coins de la planète, en fonction des ressources énergétiques ou des lieux géostratégiques en jeu.

Le plan Marshall se révèle efficace au redémarrage de l'économie occidentale et profite surtout au Capital US. Alors qu'après la première guerre, il n'avait pu que défendre ses investissements et intérêts existants, cette fois maître du jeu, non seulement les marchés européens lui sont ouverts mais aussi les colonies de ses alliés.

L'UNION EUROPÉENNE

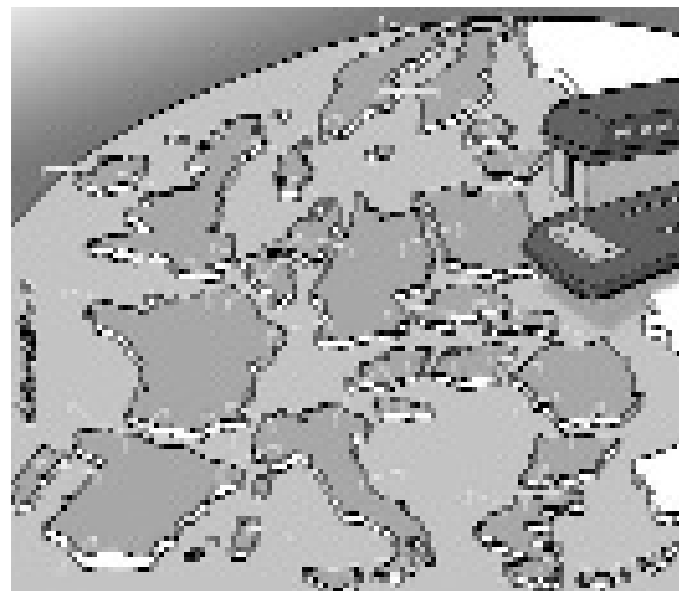
Durant la guerre, 94% du patronat français se déclarait pétainiste. Mais comme toujours, sentant le vent tourner, financiers et industriels resserrent les contacts avec le capital américain. Il est de bon ton, dans les célébrations officielles de l'UE de glorifier ses pères fondateurs : J. Monnet, M. Schumann (France), A. De Gasperi (Italie), K. Adenauer (Allemagne) sans s'arrêter sur les personnages. Comme il est de bon ton, de saluer la création en mai 1950, de la CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, regroupant la France, l'Allemagne et le Bénélux. Ces deux piliers de l'économie d'après guerre consacrent la naissance du futur capitalisme européen.

Ces personnalités tant célébrées, ces visionnaires, ces humanistes ont d'autres motivations que le bien être ou la paix entre les peuples. Leurs parcours, leurs appartenances se croisent et se complètent. Certains sont liés à la finance internationale ou au patronat industriel. Tel, J. Monnet, homme de finance, enrichi aux USA où il fonde la «Bancamérica» en 1929. Il fricote avec des mouvements d'extrême droite, il est très en lien avec le Vatican. R. Schumann, lié au comité des forges, pétainiste, sera sauvé à la libération grâce à ses relations, dont le Vatican. D'autres sont liés de près ou de loin aux partis de la Démocratie Chrétienne, ou appartiennent à l'Opus Dei : A. De Gasperi. K. Adenauer, autre démocrate chrétien et ancien nazi repêché, devient maire de Cologne, puis premier chancelier de la RFA, après guerre. Derrière ces fondateurs ou accompagnateurs de l'Europe d'aujourd'hui, l'alliance du capital financier et des cartels industriels européens avance, avec le consentement américain et la bénédiction du Vatican.

Quand, en Mai 1950, R. Schumann dévoile le projet de la CECA, bon nombre de gouvernements seront pris

de court. Celui-ci a été concocté dans le plus grand secret, excepté pour les américains. C'est une conférence de presse qui le dévoilera au grand public. La connaissance des experts, allait imposer le pouvoir des technocrates et prendre le pas sur les politiques à l'avenir. La CECA, devient un marché commun avec retrait des droits de douane, contingentement de la production. La libre concurrence se fraiera ainsi un premier chemin qui en préparera d'autres. Cet organisme d'experts et de technocrates est chargé de superviser la production, sa répartition et d'en fixer les prix. Cela s'accompagnera de milliers de suppressions de postes dans les bassins miniers, avec de violentes répressions contre les insurgés. Pour faire passer cet accord en France, sera mis en avant la réalité d'une paix durable entre les deux ennemis héréditaires, France et Allemagne. «La sidérurgie allemande, première en Europe est mise sous tutelle. Avec ce carcan, notre ennemi de toujours ne pourra plus faire cavalier seul», explique-t-on. Les américains saluèrent cette coopération qui ne desservait pas leurs intérêts et y virent la base économique de l'OTAN. L'Angleterre s'y opposa, sans doute marginalisée par la suprématie franco-allemande. En France le projet CECA ne fut présenté qu'à un conseil des ministres. Les gaullistes et les communistes s'y opposèrent, au nom de l'indépendance et de la grandeur de la France. La SFIO (socialistes) et le MRP (chrétiens démocrates) l'approuveront. Thorez, leader du PCF, revenu d'URSS, où il avait disparu pendant la guerre, venait d'expliquer aux travailleurs que la grève est «l'arme des trusts» et les avait invité à «retrousser leurs manches pour participer à l'effort national et au redressement de la France». Ces clivages politiques feront capoter peu d'années après l'autre projet en cours : la CED (Communauté Européenne de Défense). Initiative toujours portée par nos mêmes «atlantistes américanisés».

L'idée était de regrouper en une seule armée européenne, 40 divisions, soit, l'ensemble des forces militaires du vieux continent, sous un unique commandement. Ce projet incluait le réarmement de l'Allemagne. D'abord ratifié, puis après moult péripéties entre pro et anti CED, le traité sera définitivement rejeté en 1954 par le parlement. Gaullistes, communistes et d'autres ralliés voteront contre. Pour De Gaulle : «Cela consisterait à rassembler les forces armées européennes pour les mettre collectivement à la disposition des Etats Unis»⁽⁴⁾. Satisfaction chez les gaullistes mais aussi chez les communistes; en effet Moscou apprécie la politique de De Gaulle à ne pas se



soumettre aux diktats américains. «La Grandeur et l'indépendance» de la France s'affirmera par le développement de son armement atomique. Mais ce sérieux revers n'empêchera pas les capitalistes de poursuivre. Ainsi seront signés en Mars 1957 deux traités à Rome. L'un instituant EURATOM, avec la même logique de coopération dans le domaine de l'énergie atomique et nucléaire et l'autre plus célèbre, marque l'entrée en vigueur de la CEE : Communauté Economique Européenne instituant la liberté de circulation des marchandises, des capitaux et des personnes : main d'œuvre nécessaire... La technocratie triomphante par le biais d'une commission exécutive, prend le pouvoir central de l'Europe. Pour atténuer le choc, est institué un conseil des ministres des états membres.

Puis viendront en 1986, l'acte unique européen : libre circulation des capitaux; en 1992 le Traité de Maastricht : création de la banque centrale européenne et de l'Euro, etc. Ce qui permettra alors au capital européen et financier de prendre son envolée et au libéralisme de prendre toute sa place dans l'économie de marché.

Et pour les peuples européens ? Il leur faudra attendre 1978 pour qu'un alibi démocratique : une assemblée croupion de député(e)s européen(ne)s voit le jour. C'est ce modèle démocratique qu'a Nobélisé le comité norvégien.

L'histoire de l'UE n'est nullement l'imagerie douceuse de paix et de démocratie louée par la propagande. Ce n'est qu'une continuelle voracité des capitalistes, pour se déployer et se renforcer. Une quête pour des taux de profits toujours plus grands, chèrement payés par les travailleurs et les peuples exploités de par le monde.

MZ Caen 15 12 2012

(4) De Gaulle sera absent du pouvoir d'Etat : de janvier 1946 à juin 1958.

GEORGES IBRAHIM ABDALLAH: UNE VENGEANCE D'ÉTAT

Georges Ibrahim Abdallah est prisonnier des geôles françaises depuis 1984 soit 28 longues années, il est pourtant libérable théoriquement depuis 1999. Le 10 janvier 2013, la chambre d'application des peines de Paris, examinant son cas, a accédé à la huitième demande de libération présentée par ses avocats en la conditionnant cependant à un arrêté d'expulsion du territoire français. A ce jour (l'article est rédigé le 23 janvier) cet arrêté n'a toujours pas été pris.

Raconter l'histoire de Georges Ibrahim Abdallah c'est se replonger dans l'histoire des années 80, c'est revenir aux temps des oppositions Est/Ouest et des magouilles de l'état français au proche orient, mais c'est encore aborder la question carcérale, celle des longues peines et de la vengeance d'Etat, enfin c'est poser le problème de la violence révolutionnaire et de la lutte armée.

LES ANNÉES 80 ET LES ATTENTATS EN FRANCE

En cette année 1982, la France est frappée par toute une série d'attentat les uns perpétrés par Carlos et sa bande, les autres par le groupe d'Abou Nidal⁽¹⁾ mais aussi par une organisation inconnue jusqu'alors les FARL (Fraction Armée Révolutionnaires Libanaise) le tout dans un contexte géopolitique internationale très troublé.

Tout commence en novembre 1981, un homme tire sur un diplomate américain Christian Chapman, celui-ci est blessé mais s'en sort. Deux mois plus tard en janvier 1982 Charles R. Ray, attaché militaire de l'ambassade américaine à Paris, mais aussi on l'apprendra, plus tard lieutenant colonel des services secrets de l'armée américaine est assassiné. En avril 1982 Yacov Barsimentov, diplomate israélien (et membre du Mossad) est lui aussi victime d'un attentat à Paris. Les deux attentats sont revendiqués depuis Beyrouth par les FARL. Le gouvernement israélien à l'époque dirigé par Itzhak Shamir réagit très vivement et utilisera le meurtre de son diplomate, ainsi qu'une tentative d'attentat contre son ambassadeur à Londres, pour justifier de l'invasion du sud Liban (l'opération bien mal nommée Paix en Galilée), accusé de servir de base de repli aux combattants palestiniens. C'est lors de l'occupation de Beyrouth qu'auront lieu en décembre 1982 les massacres de Sabra et Chatila.

Les FARL revendiqueront également le mitraillage de la mission d'achat israélienne, et au mois d'août 82 en tentant de désamorcer une bombe sous la voiture du conseiller commercial de l'ambassade des US deux démineurs

trouvent la mort dans l'explosion de l'engin. Enfin en décembre 82, une voiture de l'ambassade israélienne explose à Paris devant le lycée Carnot.

Puis après un an de silence c'est en mars 84 que les FARL se manifestent à nouveau en blessant grièvement par arme à feu le consul général des Etats-Unis à Strasbourg.

Dès le début de l'enquête les services du contre espionnage français bénéficieront de nombreux renseignements, émanant à la fois du Mossad et d'informateurs anonymes; c'est sur dénonciation que leur sera donné le nom de Georges Ibrahim Abdallah et sa localisation géographique : Lyon.

La DST le repère, et l'appréhende le 24 octobre 1984, mais hormis la possession d'un «vrai faux passeport» algérien on ne trouve rien à lui reprocher, il est donc inculpé de faux et d'usage de faux en mars 1985. Le 23 avril 1985, les FARL enlèvent Gilles Sidney Peyrolles, attaché culturel de la France à Tripoli et fils de l'écrivain Gilles Perrault pour réclamer la libération de leur chef. Yves Bonnet le patron de la DST négocie avec les services secrets algériens (directement avec le colonel Lakehal Ayat, directeur de la Sécurité militaire). L'échange est sur le point d'aboutir mais la découverte, sur dénonciation une fois encore, dans une des planques des FARL, de l'arme ayant servi à abattre Charles Ray et Yacov Barsimentov a raison de cet arrangement. Aussi Georges Ibrahim Abdallah est condamné dans un premier temps à 4 ans de prison pour détention d'armes et de faux papiers puis, à la perpétuité par la cour d'assises spéciale pour complicité d'assassinat le 28 février 1987. Georges s'il na jamais donné de détails sur les faits reprochés, a assumé les attentats des FARL en les présentant comme des actes de résistance.

QUELLE SOLIDARITÉ?

Il n'est pas nécessaire de savoir si Abdallah est responsable des actes qui lui sont reprochés, au vu des faits et de l'acharnement judiciaire, il est clairement la victime d'une vengeance d'Etat et c'est à ce titre que notre solidarité doit

se manifester. La reprise de la mobilisation autour d'Abdallah⁽²⁾, si elle est bienvenue, pose tout de même problème. En choisissant de revendiquer un anti impérialisme le plus plat et le plus atemporel qui soit, en usant d'une rhétorique de martyr, la solidarité témoignée passe à côté de plein de choses et perd même son caractère subversif.

N'aurait-il pas été plus porteur d'élargir le cas de Georges à celui des longues peines ⁽³⁾ afin de dénoncer l'acharnement de la justice et de l'administration pénitentiaire, pour enfin faire tomber cette distinction imbécile entre prisonniers politiques et sociaux et questionner ainsi le rôle de la prison dans son ensemble ? N'était-il pas plus profitable de faire un retour critique sur cette période, quitte à fâcher pour enfin faire le bilan de cette stratégie, celle de la lutte armée ?

La violence et la lutte armée ne sont pas des problèmes moraux mais bien politiques ; les actions violentes qu'elles soient collectives ou individuelles, ne sont pas intrinsèquement le signe d'une radicalité ; le fait est qu'elles se placent d'emblée sur le terrain de l'illégalité, l'Etat possédant le monopole de la violence légitime.

L'important est donc le rapport que la lutte armée entretient avec des groupes sociaux déterminés. Les actes deviennent alors parlants par eux-mêmes, ils n'ont plus besoin d'aucun relais pour indiquer ce qu'ils visaient, ils renvoient aux témoins sans ambiguïté, l'image de leur propre oppression et de leurs propres possibilités de réponses ; ils font voir la situation et la force sociale, ils sont en rapport avec la dynamique qui les a vu naître. Dans le cas contraire, des groupes usant de la lutte armée, ne peuvent que suivre leur propre dynamique, leur propre logique interne, en refusant d'admettre que les luttes ne peuvent pas être provoquées par la volonté de quelques militants : ils se posent alors seuls dans un rapport de forces avec l'Etat, illusoire militairement et propices aux pires manipulations et instrumentalisation.

Cet échec des formes de la lutte armée des années 80, est totalement lié à la culture politique de ces groupes. Une culture autoritaire, imprégnée d'idéologie marxiste léniniste porteuse de dérives, privilégiant les actions au détriment du débat, au risque de dérapers vers une spécialisation militaire de la violence et aboutissant à une conception dirigiste de la révolution et à ne plus suivre que sa logique propre.

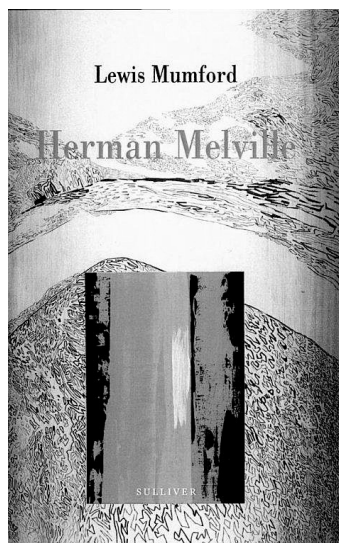
On souhaite tout de même à Georges de retrouver le plus vite possible ses montagnes de Qoubaiyat.

Jean Mouloud

1) Abou Nidal de son vrai nom Sabri al-Banna fondateur du Fatah commandement révolutionnaire il se transforme rapidement en mercenaire des pays arabes. On le retrouve mort dans sa chambre d'hôtel à Bagdad en 1982.
2) Un blog liberonsgeorges.over-blog.com un livre Georges Ibrahim Abdallah Edition Al Dante - 15 € tente de sensibiliser au cas de celui-ci
3) En 2006 dix détenus de la centrale de Clairvaux, condamnés à la réclusion perpétuelle et ayant effectué plus de 25 ans de prison, interpellaient publiquement l'Etat en réclamant, pour ce qui les concernait, le rétablissement officiel de la peine de mort. Pascal Clément, alors ministre de la Justice, avait répondu, dans ce qui se voulait être un trait d'humour : « Chiche ! »

Lewis Mumford Herman Melville

Sulliver, 412 p., 22 €



Ce livre exceptionnel est une rencontre au sommet entre l'auteur de Moby Dick, sans doute le plus grand écrivain américain du XIXe siècle, et l'historien, critique et urbaniste Lewis Mumford (1895-1990) considéré comme le dernier des grands humanistes. En tout cas, Mumford fut sans nul doute un critique visionnaire des sociétés contemporaines en même temps qu'un écologiste nord-américain oublié. Publiée en 1929, cette biographie de Melville – l'une des toutes premières – est aussi une étude magistrale de son œuvre. Dès son adolescence, Melville fut confronté « au problème majeur de la civilisation, à savoir comment assurer sa subsistance sans perdre tout ce qui donne à la vie sa joie et son sens » ainsi qu'à la laideur des hauts lieux de la révolution industrielle dans des villes telles que Londres ou Liverpool. Et, très tôt, il discerna aussi que « les instruments mécaniques, loin de diminuer la masse de travail servile dans le monde, menaçaient de convertir toutes les opérations industrielles en une forme de servitude ». Comme Thoreau l'avait cherché à sa porte, Melville découvrit aux Marquises ce que signifiait « de se débarrasser des impedimenta de la civilisation ; et si tous deux revinrent dans la société de leurs semblables, ce fut avec un peu de mépris pour la vie quotidienne américaine ». On suit le vagabond des mers à travers les océans : pêche à la baleine, voyages et séjours dans les mers du Sud, marine de guerre. On voit l'écrivain confronté aux auteurs de son temps, en particulier Nathaniel Hawthorne à qui il dédicaça Moby Dick – cette « parabole du mystère du mal et de la méchanceté contingente dans l'univers ». Puis ce furent des années de retrait et de silence pour Melville, avec la vision prémonitoire de « la destruction impitoyable des valeurs humaines,

le sacrifice du bien-être des travailleurs aux profits, du bien-être en général à une froide efficacité et, enfin, la destruction de tous les savoir-vivre en des guerres bestiales, aggravée par tous les progrès des techniques », annonçant le siècle où vécut Mumford.

La lecture de ce livre devrait être aussi l'occasion de découvrir les deux autres titres disponibles de Lewis Mumford en français – La Cité à travers l'histoire (Agone, 2011), Les Transformations de l'homme (L'Encyclopédie des nuisances, 2008) – en attendant la réédition de son œuvre majeure, Le Mythe de la machine.

Xavier Montanya L'or noir du Nigeria Pillages, ravages écologiques et résistances

Agone, 2012



Tous les géants n'ont pas les pieds d'argile. Le Nigeria est un géant d'Afrique dont on a cent fois prédit l'implosion(1). Pourtant cet Etat fédéral tient. Il tient par la corruption, la violence, le clientélisme, en joint-venture avec quelques multinationales, véritables Etats dans l'Etat. Xavier Montanya, journaliste catalan auteur d'un excellent livre sur la résistance chilienne(2), a enquêté cinq années durant au pays du light sweet crude oil(3), et prouve encore une fois que le pétrole, cette « merde du diable », ne fait pas le bonheur (4). Bienvenue dans le delta du Niger, là où il fait toujours clair puisqu'on y fait brûler le gaz 24 heures sur 24 au mépris de la santé humaine, là où l'on patage dans l'or noir du fait des déversements « accidentels » ou criminels(5). Ici règnent les multinationales et leurs hommes de main, ces compagnies de sécurité privée formées de mercenaires et d'anciens militaires qui assistent les forces armées gou-

vernementales dans le maintien de l'ordre. Car de l'ordre il en faut pour contenir une population qui n'en peut plus, refuse de crever sur place sans rien dire et trouve à l'occasion le chemin de la révolte pour clamer son droit à vivre en sécurité. En réponse, le gouvernement liquide des opposants, comme Ken Saro-Wiwa(6), en emprisonne d'autres, en achète aussi, à l'occasion. L'impunité est totale. Et si cela ne suffit pas, les sectes évangéliques qui pullulent sur le désespoir et la misère sont là pour vendre du rêve et de la soumission. On en compte des dizaines. La religion est un business comme un autre...

Le delta du Niger est une zone de guerre où s'affrontent armée fédérale et bandes armées, où sévissent milices privées (liées notamment à des politiciens locaux), pirates et groupes criminels ; c'est une zone de non-droit où l'Etat central et les grandes compagnies essaient de monter les communautés les unes contre les autres pour assurer leur hégémonie. Et ils ne manquent pas d'alliés. En 2009, François Fillon avait proposé que la France assure « la formation d'unités nigérianes » pour les rendre plus opérationnelles sur le terrain ; et d'autres, comme Zapatero et Medvedev, lui ont emboité le pas. La « défense des intérêts de la Françafrique » méritent bien quelques cadavres, non ?

Le delta du Niger, terre de mangroves, est une zone écologiquement sacagée dont les eaux et les terres arables sont souillées, et pour longtemps. Shell (dont les installations occupent la moitié de la surface du delta) et consorts entendent maximiser leurs profits et n'ont que faire de sauvegarder un écosystème fragile. Après eux, le déluge.

« Cette merde a tout barbouillé, jusqu'au plus profond de l'âme ». Voilà ce qu'a dit à Xavier Montanya, un vieux pêcheur de Goi, un village sinistré par une marée noire « accidentelle ». A l'heure où la multinationale anglo-hollandaise, chassée du pays ogoni par la mobilisation populaire, tente de se refaire une virginité(7), préalable à son retour sur ce territoire, il est plus que nécessaire de lire ce livre. Car, malgré la violence et la répression (le quart du budget de l'Etat fédéral est consacré à la « sécurité »), les jeux politiques et l'instrumentalisation des questions « ethniques » et « religieuses », des hommes et des femmes continuent à se battre, sans relâche, pour sauver ce qui peut l'être encore de leur delta...

Patsy

1. Le nord du pays où se font face chrétiens et musulmans s'enflamme périodiquement. Dans le delta, zone pétrolière de premier plan, les conflits socio-politiques (qu'on qualifie trop facilement d'« ethniques ») sont légion.

2. Les derniers exilés de Pinochet, Agone, 2009.

3. Autrement dit, le Nigeria regorge d'un pétrole brut et léger très recherché par

les multinationales car plus facile à travailler que d'autres.

4. Lire à ce propos, Luis Martinez, Violence de la rente pétrolière – Algérie, Irak, Libye, Presses de Sciences Po, 2010.

5. Le gas flaring (rejet du gaz brûlé dans l'atmosphère) est interdit depuis 1984 (sauf autorisation ministérielle) mais il se pratique systématiquement ici. Les déversements accidentels sont liés à des sabotages (qui alimentent le marché parallèle), mais tout aussi souvent à l'absence d'entretien des oléoducs et au peu d'intérêt (énorme euphémisme !) porté par les multinationales aux questions d'environnement.

6. Lire Ken Saro-Wiwa, Si je suis encore en vie... - Journal de détention, Stock, 1996. Ken Saro-Wiwa a été pendu avec huit autres militants ogonis le 10 novembre 1995. Militant non-violent, il était accusé d'avoir fait tuer quatre politiciens ogonis proches de Shell.

7. Pour éviter un procès aux Etats-Unis, Shell a proposé en 2010 de verser 15 millions de dollars aux familles des neuf victimes. Celles-ci ont accepté...

Genres et classes (suite)

Dans le numéro 225 de décembre 2012 de Courant alternatif est paru un texte, « Genres et classes », qui était une présentation critique et un élément de discussion à propos du hors-série publié par le collectif Incendo et intitulé Genres et classes, l'insurrection généralisée qui détruira les hommes et les femmes. Le même mois, Théorie communiste (TC) a rendu public un texte de critique vigoureuse du texte d'Incendo que l'on peut trouver (entre autres) sur le site « Des nouvelles du front » (<http://dndf.org/?p=11934>), suivi d'une critique encore plus vigoureuse du texte de TC par le collectif Scum attribue... qui, pourtant, ne porte pas Incendo dans son cœur. Dans son n° 24 (décembre 2012), Théorie communiste (<http://www.theoriecommuniste.org/>) revient sur la question des genres en publiant trois articles, dont une réponse à TC sur le genre (revue en vente 8 euros dans quelques librairies, ou auprès de Roland Simon, BP 17, 84300 Les Vignères).

L'automne dernier, c'est la revue Réfraction, recherches et expressions anarchistes (n° 29, 15 euros, c/o Publico, 145 rue Amélot, 75011 Paris, refraction.plusloin.org) qui s'était attaquée à ces questions. Une lecture un peu plus accessible que les textes de TC, mais dont on peut dire que si le ou les genres y sont, les classes en sont absentes. L'approche est plus foucaldienne et post-anarchiste que communiste. Pour ce que j'en comprends, les deux me laissent dubitatif !

Mausole

MALI: CHRONIQUE D'UNE GUERRE ANNONCÉE

Bien sûr, si la France intervient militairement au Mali, ce n'est en aucun cas pour protéger la population, mais bien pour défendre ses intérêts économiques et politiques impérialistes. Bien sûr, contrairement à ce qui a été déclaré au départ, le conflit sera long et fera beaucoup de victimes dans la population civile malienne, et tout particulièrement les femmes, favorisera les exactions et représailles réciproques. Bien sûr, le but n'est pas de rétablir la démocratie mais de maintenir la tutelle de la France sur un futur pouvoir au Mali. Tout ceci a un goût de déjà vu, que

ce soit dans l'actualité récente, ou dans l'histoire longue du colonialisme français et de la Françafrique. Mais au-delà, la situation mérite d'être analysée d'un peu plus près, ne serait-ce que pour comprendre pourquoi la population malienne est très majoritairement soulagée de l'intervention française, du moins pour le moment. Ce qui se passe là-bas a des enjeux qui vont bien au-delà du seul Mali, et risque de se prolonger dans d'autres pays. On a vu que les répercussions en Algérie ont été quasi-immédiates.

UNE LOURDE RESPONSABILITÉ DES PUISSANCES OCCIDENTALES, ET TOUT PARTICULIÈREMENT DE LA FRANCE!

La première responsabilité de la France, bien sûr, c'est l'héritage colonial et notamment le tracé des frontières : avec une règle sur une carte. Cet héritage colonial a été prolongé avec le néo-colonialisme : l'histoire du Mali depuis l'indépendance, c'est d'abord celle du renversement de Modibo Keita au profit de la dictature de Moussa Traoré qui a duré jusqu'en 1991. C'est l'histoire de la tutelle de la France sur la production de coton, d'or... C'est la tutelle de la France sur la monnaie (le franc CFA est géré par la Banque de France). C'est la tutelle du FMI, les plans d'ajustement structurels, et l'injonction de privatisation du peu d'infrastructures dont disposait le pays. Lorsqu'on maintient de force un pays sous tutelle, on est responsable de sa situation économique et de son délitement politique.

L'héritage colonial pèse particulièrement sur le Nord. Ce que la France a laissé en héritage, c'est aussi un mode de gestion des révoltes. Depuis sa naissance, l'Etat malien gère «la question touareg» à la manière des colons : on calme les révoltes (généralement armées dans cette région) en distribuant de l'argent aux chefs de clans qui naturellement se l'approprient pour renforcer leur pouvoir, sans que les problèmes de la région ne soient pour autant résolus. Jusqu'à la révolte suivante, toujours menée du point de vue militaire par les chefs de clans. La France porte également une responsabilité historique avec son intervention en Libye. Cette intervention a déstabilisé toute la région, ce qu'elle savait d'avance. Les armes des «djihadistes», ce sont celles distribuées par la France aux rebelles lybiens, et les armes des ex-mercenaires de Kadhafi. La route a été barrée aux colonnes qui se repliaient au Niger, défense des intérêts d'AREVA oblige, et ouverte au Mali. La France préférerait-elle

repousser le problème dans ce pays ? Des accords ont-ils été passés avec le MNLA pour le contrôle des richesses du sous-sol du Nord ? Les complicités et la corruption du gouvernement malien n'expliquent pas tout. Quoi qu'il en soit, en intervenant en Libye, la France a allumé l'incendie dont elle se prétend maintenant le pompier. Et tout ceci ne peut que renforcer une présence militaire en Afrique qui s'étend du Tchad à la Côte d'Ivoire.

Il faut rappeler aussi la double responsabilité des Etats-Unis. Tout d'abord, leur présence y compris militaire est ancienne : par de multiples biais dont les peace corps, et comme formateurs des

cadres de l'armée malienne. Ils ont formé entre autres le capitaine Sanogo qui a fait le coup d'Etat, et un certain nombre de touaregs intégrés dans l'armée conformément aux accords précédents et qui ont rallié ensuite la «rébellion». Ils portent aussi une lourde responsabilité idéologique. Depuis des décennies, l'Arabie Saoudite martèle son interprétation wahabbiste de l'islam par le biais des multiples mosquées dont elle a financé la construction, d'oeuvres de charité, de construction d'infrastructures... L'allié privilégié des Etats-Unis fait un travail idéologique de fond depuis plusieurs décennies pour répandre le terreur sur lequel peuvent proliférer ensuite les groupes armés islamistes, et



ceci avec leur plus grande bénédiction (si les Etats-Unis étaient dérangés par le fondamentalisme religieux, ça se saurait). Enfin, il ne faut pas oublier les états de la région, et en premier lieu l'Algérie. Chacun a tenté d'utiliser les touaregs pour déstabiliser son voisin et avancer ses pions dans la région. L'Algérie en particulier s'est débarrassée sur le Mali des restes du GSPC(1) tout en profitant du trafic transfrontalier qui lui est associé.

QUELQUES ÉLÉMENTS HISTORIQUES POUR COMPRENDRE

Les touaregs posent un problème aux Etats de la région depuis l'indépendance : par définition, les nomades ne respectent pas les frontières, qui plus est lorsqu'elles sont tracées sans aucune considération pour les réalités locales. Le sujet est particulièrement important au Mali à cause de l'étendue que ça représente par rapport à l'ensemble de leur territoire.

Il faut comprendre que le poids de l'histoire est important. Les touaregs ont une tradition de razzia et d'esclavagisme vis à vis des populations noires environnantes. Le poids de la Mauritanie pèse très lourd dans l'imaginaire malien. Le pouvoir y est un pouvoir maure, raciste. L'esclavage y a officiellement été aboli... en 1981. Il existe toujours. Les peuls (qui vivent aussi au Mali et notamment à Mopti ainsi que dans le nord) y ont été victimes d'un véritable génocide dans les années 90. Les peuples noirs de Mauritanie peuplent aussi le Mali et le Sénégal. La hantise des Maliens depuis très longtemps, bien avant les événements actuels, c'est de voir une seconde Mauritanie s'installer dans la partie nord.

Il faut rajouter le jeu des pays voisins. Deux des forces d'occupation des villes du nord, AQMI et Moujao(2), sont directement issues de l'ex GSPC dont l'Algérie s'est débarrassée en partie à l'extérieur de ses frontières. Le Sahara a toujours été une zone de commerce, de passage entre le nord et le sud de l'Afrique. Commerce légal ou illégal. Les trafics y sont nombreux et anciens : cigarettes, drogue, matières premières, esclaves puis main d'oeuvre, otages... C'est une zone de banditisme depuis longtemps. Dans une région très pauvre, le commerce illégal et l'emploi de mercenaires qui l'accompagne sont un débouché important. Pour bénéficier du banditisme, il faut être dans les bonnes bandes, dans les bons clans, et notamment dans les bons réseaux islamistes. Ce trafic bénéficie naturellement aux Etats de la région, et en premier lieu à leurs fonctionnaires corrompus. Si Amadou Toumani Toure (dit ATT), l'ex-président renversé par les putschistes, a



été accusé de complicité avec les islamistes, c'est notamment à cause de la corruption. Un scandale avait éclaté il y a quelques temps lorsqu'on avait découvert un avion de drogue en plein désert.

Il faut savoir aussi que les intérêts libyens pesaient d'un poids très lourd dans l'économie malienne. Il était reproché au pouvoir d'être vendu à Kadhafi. Sa famille possède (possédait?) un parc immobilier important à Bamako, l'émigration malienne en Libye était nombreuse, y compris comme mercenaires de Kadhafi (mais là, plutôt les touaregs).

Reprenons la chronologie depuis la chute de Kadhafi. En janvier 2012, ce sont les attaques rebelles dans le nord. Elles sont d'abord le fait du MNLA, mouvement national de libération de l'azawad, qui serait porte-parole de la rébellion touareg, allié avec Ansar Dine(3). Son chef, Lyad Ag Ghali, avait été écarté de sa direction, puis nommé consul en Arabie Saoudite par ATT. Entre-temps il est devenu islamiste et était déjà allié avec AQMI lorsque le MNLA s'est allié avec lui. Ils ont pris les principales villes du nord, Tombouctou, Gao et Kidal. Le MNLA a ensuite été progressivement éliminé, comme cela arrive toujours aux groupes politiques qui commettent la fatale erreur de s'allier à des groupes armés d'extrême-droite. Tombouctou tombe aux mains d'Ansar Dine, et Gao dans celles du Moujao. Tout ceci a lieu en gros de janvier à juin. Le MNLA (et Ansar Dine?) revendique l'azawad, très très en gros le nord du Mali. AQMI et Moujao, par contre, veulent établir un régime islamique sur l'ensemble du pays.

Ces rapides victoires militaires s'expliquent : les rebelles qui disposent d'une partie de l'arsenal libyen sont mieux armés que l'armée malienne, la corruption fait qu'en plus une partie de l'argent ne se traduit pas par des armes entre les mains des soldats. Une partie de l'armée est composée de touaregs (c'est le résultat des précédents accords de paix dans les années 90) dont beaucoup, notamment les officiers supérieurs, désertent avec armes et bagages pour rejoindre les troupes ennemies. De plus, l'armée est traditionnellement un fromage dans lequel ceux qui ont des relations casent leurs enfants en quête de travail. Ces derniers ne sont pas forcément pressés de mourir.

Pendant ce temps, en mars, un mois avant les élections présidentielles auxquelles le président ne se présente pas, a lieu à Bamako un coup d'état, du capitaine Sanogo. C'est en fait le résultat d'une mutinerie de la caserne de Kati (au sud du pays, à côté de Bamako) suite au massacre d'une centaine de soldats dans le nord. Les militaires reprochent au pouvoir d'être complice au minimum par passivité. Un président de compromis est nommé, Diounkounda Traore, l'ex-président de l'assemblée nationale. Pour donner une idée de la fragilité de sa position, il a été bastonné en mai dans son palais présidentiel avec la complicité de la junte. Le premier ministre qu'il avait nommé a été arrêté en novembre par la junte et a donc dû démissionner au profit d'un nouveau. La thématique des putschistes est de réclamer des armes pour se battre contre le nord, mais la CDAO impose un embargo. Ce qui rend les positions contre l'intervention de la CDAO peu légitimes aux yeux de la population, qui a tendance à considérer les militaires comme corrompus (de même que les politiciens d'ailleurs), c'est que dans le même temps personne n'a quitté la caserne de Kati pour monter se battre dans le nord, même depuis que l'embargo a été levé et les armes commencées à être livrées depuis environ trois mois. Rien n'a été fait non plus pour permettre à la population de se défendre.

ET MAINTENANT ?

Lorsque l'armée française est intervenue, les djihadistes se dirigeaient pour prendre en étau de part et d'autre du fleuve (dans un pays où il y a très très peu de ponts) la ville de Sévaré (banlieue de Mopti), c'est-à-dire qu'ils se dirigeaient sur Bamako. La réaction ultramajoritaire de la population de cette partie du pays (de loin la plus nombreuse) a été le soulagement, et on peut les comprendre. Au vu de la déliquescence des institutions de leur pays, ils se voyaient déjà sous la coupe des islamistes, ce qui est refusé par l'immense majorité de la population (musulmane à 90% environ).

Au-delà de notre opposition à l'impérialisme français, faisons attention à ne pas reproduire nous mêmes des préjugés coloniaux. Nous pouvons penser qu'à terme cette intervention aggravera les choses. Ce n'est pas une raison pour prendre les Maliens pour des imbéciles. S'ils applaudissent à l'intervention de l'armée française, ce n'est pas qu'ils ignorent le passé colonial, qu'ils ignorent le rôle de la France en Libye (4), qu'ils ignorent que la France défend ses intérêts. Ce ne sont pas des Américains nourris au lait des contes de Disney. Ils savent qu'une guerre ça fait des «dégâts collatéraux», des victimes civiles, nom-

1) Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, fondé en 1998 en Algérie. Il deviendra ensuite AQMI Al Qaïda au Maghreb Islamique
(2) Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest, c'est une scission d'AQMI.
(3) Ansar Dine est une scission du MNLA. Ces salafistes touaregs réclament l'autonomie de l'Azawad, ils veulent restaurer la Charia.

Impérialisme



4) Il y a néanmoins bien des illusions sur Hollande qui viendrait «réparer» les erreurs de son prédécesseur.

breuses. Ils savent que la France pèsera ensuite sur l'avenir de leur pays (mais elle l'a toujours fait). Nombreux sont ceux qui pensent que c'est le prix à payer pour ne pas être occupés par les hommes du nord. Sur place, il faut différencier le nord oc-

cupé et le sud. Au nord, bien sûr, les islamistes ont une implantation. Ce sont les maîtres du trafic, de l'argent, ce sont eux qui peuvent proposer des emplois, ceux qui roulent dans de belles voitures sont leurs collabos. Mais il y a aussi une résistance passive importante de la population. Par exemple, les islamistes n'arrivent pas à obtenir qu'elle assiste aux punitions publiques (mains coupées, coups de fouets...). Ils en sont réduits à obliger par la force les journalistes maliens sur place à y assister et à filmer (vous noterez que c'est toujours filmé en plans rapprochés). Au sud, toute la culture traditionnelle malienne les oppose à l'intégrisme. C'est certes une société patriarcale, mais leur manière de vivre l'islam est totalement différente : les femmes circulent, les jeunes se fréquentent, les problèmes sont réglés d'abord par la parole, ce sont des sociétés plutôt pacifiques, de compromis. La musique y tient un rôle important. Ceci dit, le travail à long terme des imams saoudiens dont nous avons parlé plus haut a porté ses fruits. Il y a dans tout le pays des petits groupes prêts à appuyer un pouvoir islamique.

Je ne connais pas l'étendue exacte des exactions, mais il y en a eu et il y en aura. Je suppose que beaucoup de touaregs ont fui Bamako. Depuis un an, des milices demandent leur intégration dans l'armée (mais n'ont pas d'armes), notamment des populations du nord (du sud du nord) qui veulent pouvoir se défendre, et pensent que la meilleure défense c'est l'attaque.

Se pose enfin la question de l'après. Soit-disant, la France est venue soutenir l'armée malienne pour rétablir la souveraineté du Mali sur son territoire. Mais la souveraineté de quel Etat ? Les putschistes ou les anciennes institu-

tions ? Les deux sont tout autant discrédités. De fait, il est à parier que le futur état malien sera modelé par la France. On en a pour un moment....

BEAUCOUP DE QUESTIONS RESTENT EN SUSPENS

Ceci pose le problème de l'absence d'internationale, et donc de la solidarité qui va avec. Que valent les proclamations contre les interventions étrangères lorsqu'elles ne s'accompagnent d'aucune aide concrète à la résistance pour les populations menacées ? Autant nous devons encore et toujours dénoncer la Françafrique, la présence militaire française à travers toute l'Afrique centrale et de l'ouest, autant nous ne pouvons faire bon marché du sort des peuples concernés. Nous sommes mis en face de notre incapacité à peser sur les rapports de force, et nous devons bien trouver comment y arriver. Nous sommes mis en face aussi de l'absence d'un mouvement révolutionnaire organisé dans cette région.

Il est nécessaire aussi d'analyser le spectacle qu'on nous joue sur le registre terroristes/islamistes contre occidentaux/humanitaires. L'islamisme a certes une existence et une logique propre, mais il a été encouragé et financé par les Etats-Unis, par les puissances mêmes qui prétendent le combattre aujourd'hui, pour éradiquer le communisme. Ces puissances cherchent aujourd'hui à contrôler les trafics au Sahel qui ont pris trop d'ampleur à leur goût et menacent leurs intérêts, mais elles se sont aussi appuyées sur eux : accords d'AREVA avec les touaregs pour qu'ils assurent la sécurité de son personnel, jeux troubles de différents services secrets et différents émissaires dans la région, accords secrets... Financer le fondamentalisme religieux est un bon moyen de détourner la colère de peuples spoliés qui risqueraient d'ouvrir les yeux. Armer les djihadistes pour ensuite les combattre au nom de la lutte anti-terroriste semble devenir un jeu habituel, jeu dont les populations font toujours les frais. Ce sera un bon moyen ensuite de nous rejouer la scène occidentale contre islam, en faisant bon marché de ce qu'ici, les populations rebelles à la charia sont musulmanes. Comprendre ce qui se passe réellement au Mali est nécessaire pour de nombreuses raisons. Le conflit va durer et risque de se propager dans les pays limitrophes. Ce conflit n'est pas lointain. Les Maliens connaissent le poids du colonialisme et du néo-colonialisme, n'oublions pas que beaucoup sont exploités ici, font partie des opprimés ici. En ce sens, ce n'est pas une question extérieure.

Paris le 21 janvier 2013

